

Analyse et conditions du déploiement d'un dispositif d'accès aux loisirs pour les personnes handicapées dans le Doubs (SLCV – ADAPEI)

Rapport final, mars 2018

Document n°2

Christian GUINCHARD – MCF – HDR en Sociologie

Contact : christian.guinchard@univ-fcomte.fr

Thomas DEFAUT – Master en Sociologie

Laboratoire LASA – EA 3189

Alexandre MOINE – PR en Géographie

Contact : alexandre.moine@univ-fcomte.fr

Laboratoire ThéMA – UMR 6049 CNRS

Sommaire

1. Analyse des quatre sites départementaux	3
Montbéliard... un ETL dans les murs, exigü et un peu isolé	5
Pontarlier... un ETL fonctionnel	12
Maïche... un ETL exigü en reconfiguration mais très dépendant des mobilités	19
Morteau... un ETL bien placé mais éphémère...	22
Des ETL dont l'efficiencé reste variable	24
2. Analyse des entretiens réalisés au cours de l'enquête à Montbéliard, Maïche, Morteau et Pontarlier	28
Éléments de méthode	28
Résultats des entretiens	30
Bénévoles, parents et responsables associatifs	30
La sécurité	31
La question de l'organisation de la vie quotidienne dans les foyers	31
Foyers et SAVS : des liens distendus entre usagers ainsi qu'entre professionnels	33
Famille et socialisation dans le temps libre	34
La question de l'offre légitime de loisirs	35
Faut-il penser que des « institutions totalitaires » se tiennent derrière les questions d'organisation ?	36
La nécessité controversée d'un contrôle par les éducateurs	38
Mieux comprendre l'affirmation d'une culture métier par les professionnels de l'éducation spécialisée	39
La mixité en jeu dans les temps de loisir ouverts	42
Éléments de synthèse à partir des entretiens	43
Conclusion générale – Prendre place	44
Bibliographie	45
Table des figures	47
Table des photographies	47
ANNEXE 1	48

L'ADAPEI a engagé depuis 2009 une véritable politique d'accès aux loisirs et plus globalement à des temps libres choisis (SLCV). La réussite du projet « Les personnes handicapées intellectuelles auteurs de leur temps libre : Un service départemental coordonné » questionne son élargissement à l'échelle du Département du Doubs. Saisissant l'opportunité de l'appel à projet « Actions innovantes 2016 » du CNSA, l'ADAPEI a obtenu le financement d'une étude sur la mise en place de ce service à l'échelle du Département du Doubs, en tenant compte des spécificités territoriales locales de chaque site.

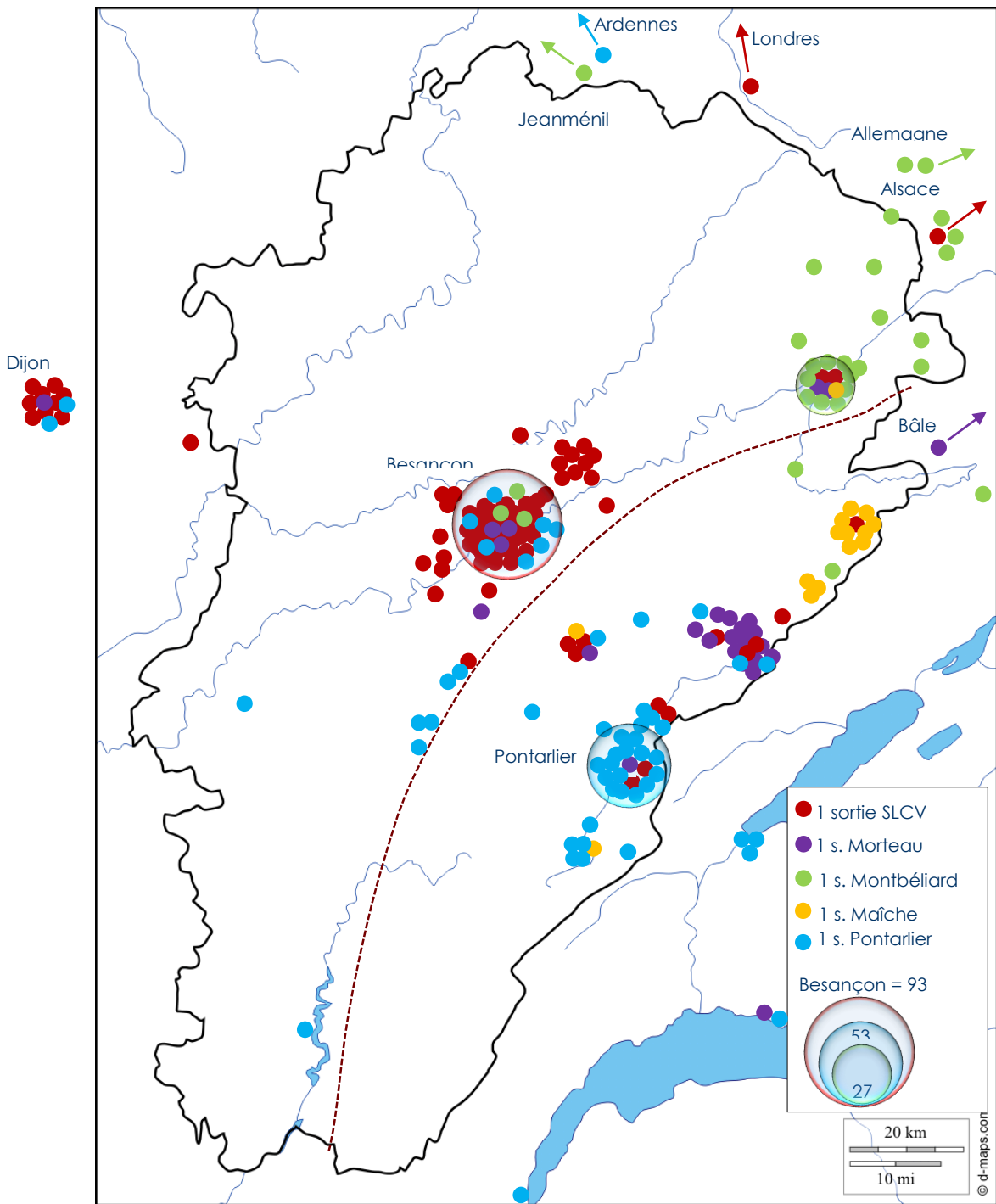
1. Analyse des quatre sites départementaux

Dans le cadre de la mise en œuvre de dispositifs similaires hors du territoire bisontin, dans quatre villes du Doubs, nous allons reprendre la forme d'analyse initiale. Il s'agit de compiler des données propres à chaque structure (localisation des usagers, inscription du lieu dans un espace géographique plus large, localisation des lieux de sortie), en analysant les lieux et leur fonctionnement et enfin en comprenant les attentes des différentes parties prenantes en chaque territoire.

Chaque lieu d'accueil ETL a fait l'objet d'une visite par l'ensemble de l'équipe travaillant sur le projet. Nous avons bien entendu considéré les quatre dimensions de ces lieux afin de comprendre de quelle manière ils correspondaient aux attentes formulées dans le cadre de l'ETL bisontin qui se pose comme une sorte de modèle.

Nous reprenons donc systématiquement l'analyse des quatre dimensions du lieu que nous confrontons par ailleurs à la localisation des bénéficiaires de manière à mesurer si la localisation proposée est adaptée ou non. Nous ajoutons un retour sur l'offre de loisir proposée à l'échelle de chaque ETL, et nous référons à la carte ci-dessous (Fig. 1).

Figure n° 1 : Localisation de l'ensemble des sorties SLCV enregistrées en 2016



Source : ADAPEI 2016-2017

Montbéliard... un ETL dans les murs, exigü et un peu isolé

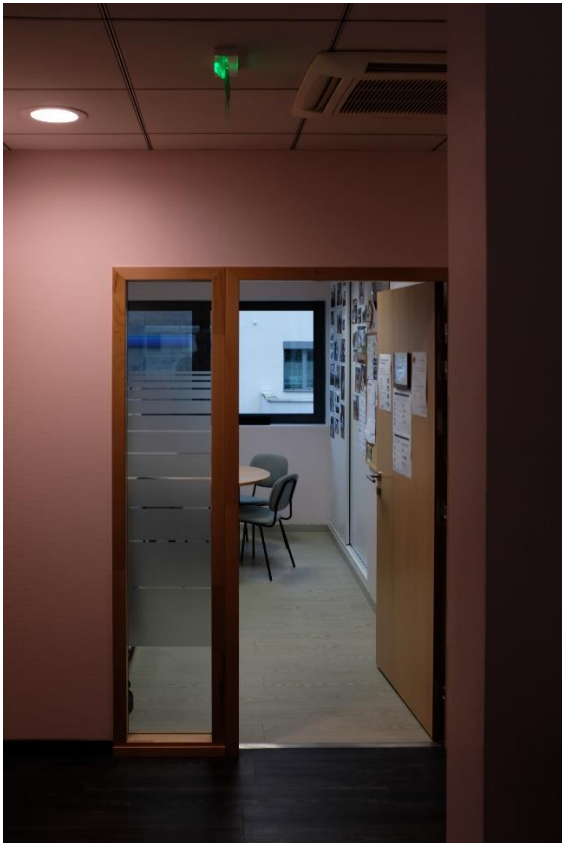
Photographie 1 : Le bâtiment de Montbéliard :



Photographie 2 : Le hall d'entrée du bâtiment de Montbéliard



Photographie 3 : L'entrée du local vu du couloir local



Photographie 4 : L'intérieur du



Photographie 5 : Le local de Montbéliard

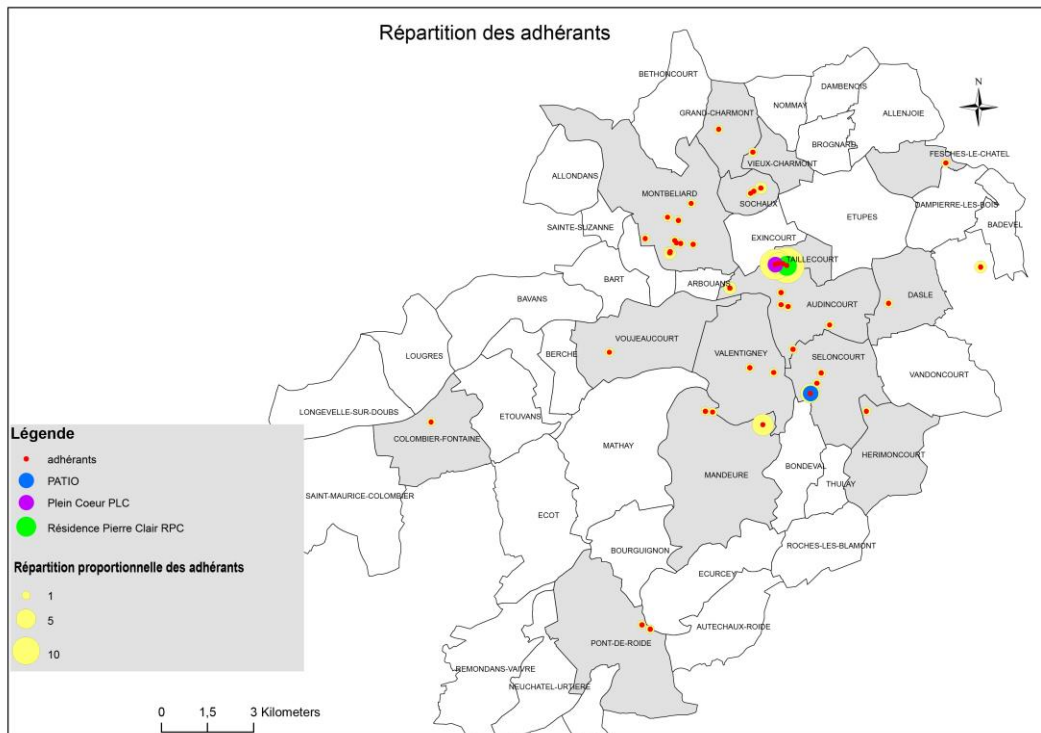


Photographie 6 : Le local de Montbéliard



L'Espace Temps Libre de Montbéliard est situé à la Maison des services, 2 rue Vivaldi à Montbéliard dans le quartier du Petit Chênois.

Figure n°2 : La localisation des adhérents de l'ETL



Source : ADAPEI 2017

Compte tenu de la répartition des adhérents (Fig. 2), l'ETL est assez bien situé à proximité de deux lignes de bus importantes (Fig. 3) :

- La ligne 4 qui lie Etupes à Bethoncourt ;
- La ligne 1 qui lie Valentigney à Bethoncourt.

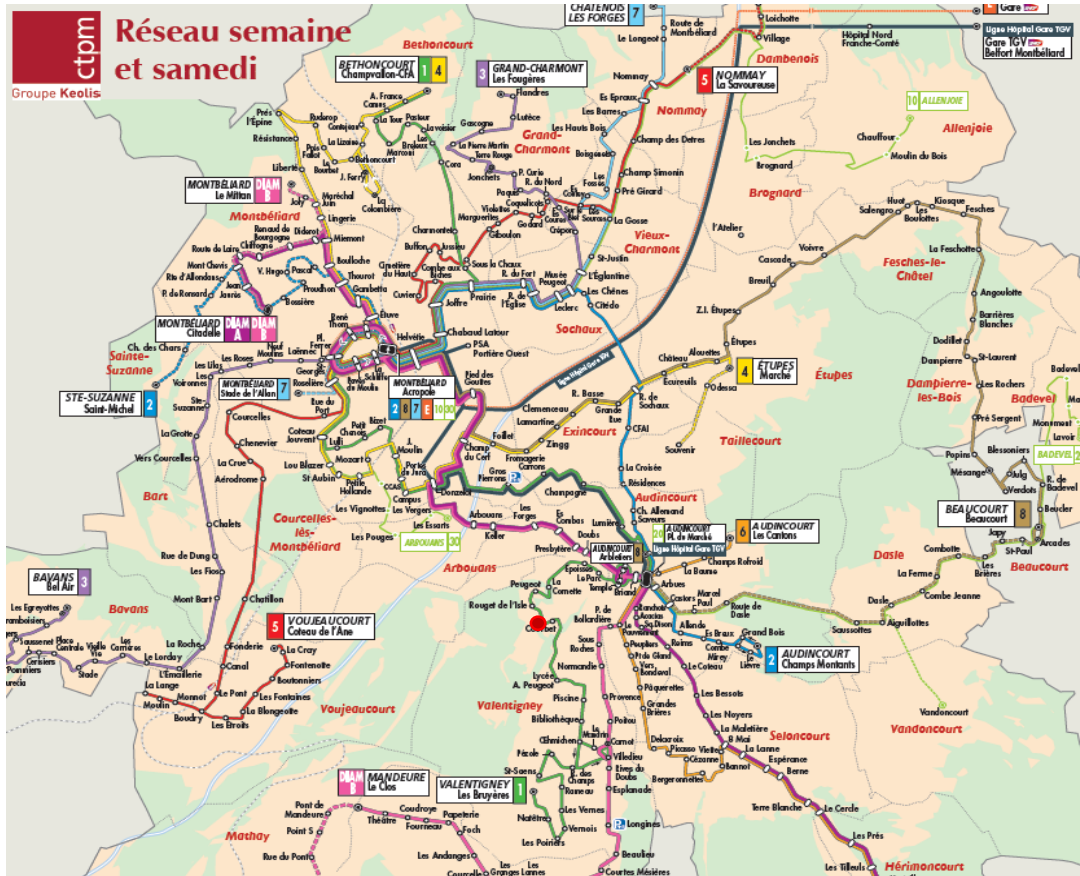
Cependant il faut noter que les parties Ouest, Nord-Est et Sud-Est de l'agglomération sont plus difficilement accessibles depuis l'ETL en transport en commun. Pour les personnes en situation de travail, il apparaît que l'ETL ne se situe pas sur leur trajet. Ils ne viennent pas en sortant du travail, car c'est trop loin, et se déplacent à l'ETL le samedi. Une bénévole relève que : *si la majorité des gens qui le fréquente viennent des ateliers et tout il faudrait peut-être délocalisé l'espace temps libre et le voir proche des ateliers. Un lieu convivial où les gens quand ils sortent du travail bin ils viennent se détendre avant de rentrer chez eux. Parce que s'ils rentrent chez eux ils ne re-sortent pas, c'est comme nous. Et moi je pense que la localisation ici, moi je pense pas que ça soit le meilleur endroit. Bon c'est pas...bon c'est convivial parce qu'ils l'ont rendu convivial, mais c'est la maison des services, y'a d'autres services, moi je vois vraiment un lieu comme un café comme...voilà quelque chose qui est totalement neutre quoi.*

Par ailleurs pour ce qui concerne les horaires, comme le relève l'animatrice du Pôle animation : *y'avait un petit groupe de personnes voilà, et on leur a demandé quand est-ce qu'on ouvre ? Le soir on ouvre ou pas ? Et....tout le monde m'a dit « nan on n'ouvre pas le soir parce que quand sort des ateliers on n'a pas envie de venir jusqu'ici ». Après l'hiver il fait nuit et tout donc voilà pour repartir euh...peut être l'été on pourrait décaler les horaires enfin je pense qu'en fonction des saisons on peut échanger.*

Enfin, il est fait mention lors des entretiens, de la fréquence des bus qui pour certains trajets avec rupture de charge, ne permet pas un déplacement rapide. Plus précisément, il est relevé la possibilité d'effectuer la totalité des déplacements par bus, mais il faut nuancer. Les temps de transport peuvent être long, depuis Etupes ou Hérimoncourt, jusqu'à une heure. Ajoutons que la fréquence varie entre les jours de semaine et le WE ou durant les vacances, et qu'au-delà de 20 h il n'y a plus d'offre ce qui évidemment pose problème dans le cadre des loisirs. Enfin, tous les bus ne sont pas adaptés au transports des personnes handicapées. Donc un réseau de bus étoffé n'est pas forcément synonyme d'une offre conséquente à certains moments, il faut en être conscient.

Si on se réfère au potentiel rôle que peut jouer l'ETL dans une fonction de lieu de passage, la localisation de l'ETL peut interroger. Rappelons que pour le SLCV bisontin, *« il n'est pas rare que des usagers s'y donnent RDV pour repartir ensemble vers une autre destination, ou que des bénévoles retrouvent des usagers pour aller ensuite faire des courses ensemble. Au-delà du RDV, les personnes se posent, boivent un café, échangent avant de repartir. Ce lieu prend donc un sens particulier dans le parcours urbain »*. A Montbéliard, considérant l'environnement de proximité, il est difficilement envisageable que cette dynamique puisse se mettre en place.

Figure n°3 : Le réseau de bus à Montbéliard

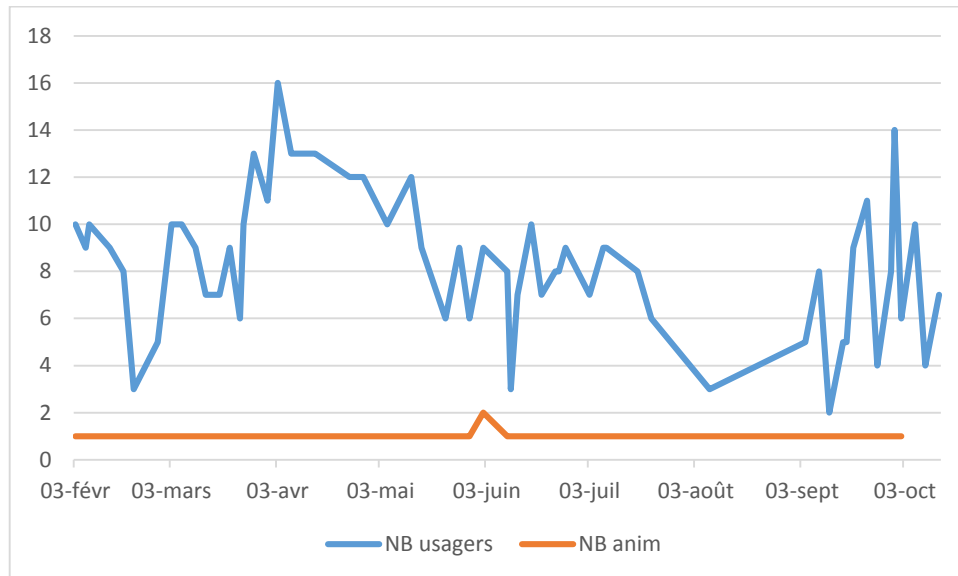


Source : CTPM, 2017

En termes de fonctionnement, l'accueil privilégie les activités de temps libre en milieu ouvert, l'aide aux projets individuels, les échanges, jeux et accès Internet...en fonction des envies des personnes. Un animateur ou volontaire service civique ou encore bénévole est toujours présent.

D'un point de vue morphologique, la salle dédiée à l'accueil ETL, située au rez-de-chaussée, bénéficie d'une bonne accessibilité. Par contre, l'organisation même de la salle ne permet pas d'accueillir beaucoup d'utilisateurs, encore moins de créer des espaces de convivialités distincts en fonction des personnes présentes. L'exiguïté du lieu est un problème d'ores et déjà (Fig. 4) et d'autant plus si cet ETL doit monter en puissance et les rituels d'accueil dont on a mesuré l'importance pour l'ETL bisontin, ne peuvent s'effectuer facilement. Par ailleurs, il n'y a pas pour les professionnels de possibilité d'être présents à proximité des usagers, avec ouverture sur la salle, mais hors de leur vue. On a vu l'importance d'une telle organisation pour l'ETL de Besançon, qui permet de moduler la présence et de maintenir un lien professionnel même si la dimension récréative est dominante.

Figure n°4 : La fréquentation de l'ETL en 2017



Source : ADAPEI, 2017

D'un point de vue structurel, la fréquentation de l'ETL ne pose pas de problème quant à la mixité des personnes présentes pour le moment, il n'y a pas de confrontation de groupes constitués, mais encore une fois, la forme du lieu ne permettra pas de gérer facilement la co-présence de groupes différentes (âge, type de handicap) en cas de montée en puissance du dispositif.

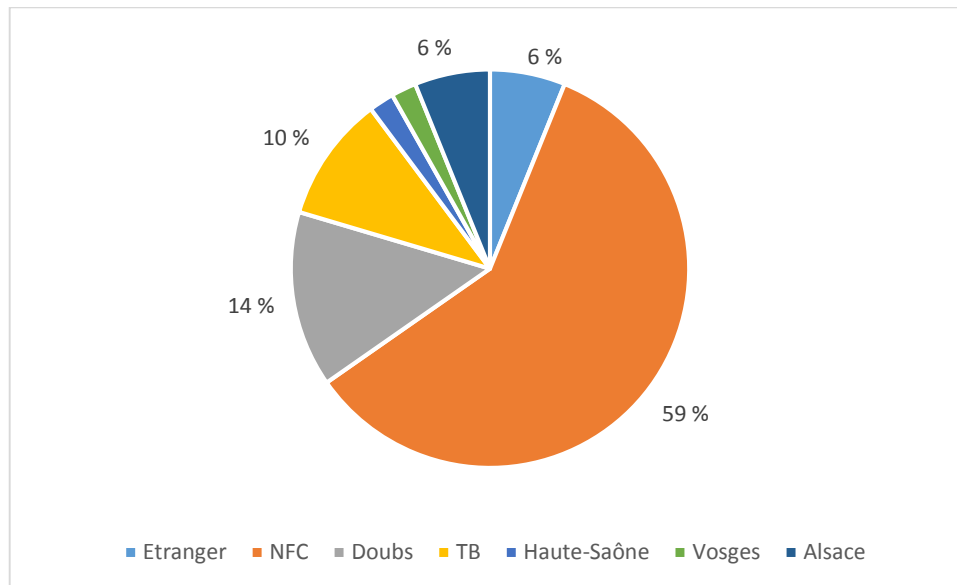
D'un point de vue praxéologique, il apparaît clairement que la fréquence d'ouverture ainsi que les plages horaires, demeurent trop restreints. L'ETL doit être adapté à des usagers à la fois en situation de travail et non actifs, la rupture d'isolement recherchée dans le dispositif ne s'effectue dans ce cas pas au même moment. Par ailleurs en référence à l'ETL bisontin, rappelons l'importance des espaces périphériques situés dans le local qui sont des espaces de travail consacrés à l'organisation des activités. Comme nous l'avons vu, « *ils demeurent en général ouverts et il est habituel d'échanger depuis les bureaux, avec ceux qui sont dans la salle commune (...). Nous avons pu observer parfois que certaines tâches administratives sont effectuées dans la salle commune. Cela renforce la circulation de l'information, tout le monde sait ainsi ce qui se passe et ce qui se prépare. Ce monde fonctionne donc sur une coupure/frontière relativement ténue et purement fonctionnelle entre l'espace de rencontre et l'espace administratif* ». Dans le cas de l'ETL de Montbéliard, l'organisation du lieu ne permet pas cette montée en puissance des interactions.

D'un point de vue idéal, le fait que l'ETL soit situé au sein de la structure ADAPEI, ne permet pas de se distancier de l'image du handicap. Ceci étant en contre-partie, l'ensemble des personnels d'accompagnement se situant sur place, la résolution de certains problèmes d'organisation et d'accès aux loisirs s'en trouve facilitée (SAVS), mais l'ETL peut aussi être le lieu où s'organisent des loisirs de manière individuelle ou entre bénéficiaires, à ce titre

l'accompagnement individuel des usagers dans la recherche d'activités de loisirs n'est pas facilitée par la configuration du lieu.

Enfin, pour ce qui concerne l'offre plus globale de loisir, hors de l'ETL, elle apparaît assez fournie avec un total de 47 sorties qui ont concerné 160 personnes. Plus de la moitié de ces sorties s'effectue dans l'Aire Urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt (59%), les autres destinations demeurant de proximité, vers l'Alsace, les Vosges ou la Suisse voisine (Fig. 5).

Figure n°5 : Destination des loisirs ETL en 2016



Source : ADAPEI, 2017

En conclusion, c'est la taille du lieu et son organisation qui pose aujourd'hui question à Montbéliard, ceci d'autant plus si on envisage une montée en puissance du dispositif. On peut donc préconiser :

- Un espace d'accueil plus vaste ;
- Une plus grande modularité de l'espace d'accueil ;
- Une extension de la fréquence et des plages horaires d'accueil.

Mais ces préconisations ne résolvent pas la question de la localisation dans les murs et dans un quartier qui ne permet pas une ouverture vers des services et équipements de proximité.

Pontarlier... un ETL fonctionnel

Photographie 7 : Le bâtiment de Pontarlier



Photographie 8 : Le bâtiment de Pontarlier



Photographie 9 : Le hall d'entrée du bâtiment de Pontarlier



Photographie 10 : hall d'entrée de Pontarlier



Photographie 11 : Le local de



Photographie 12 : Le local de Pontarlier

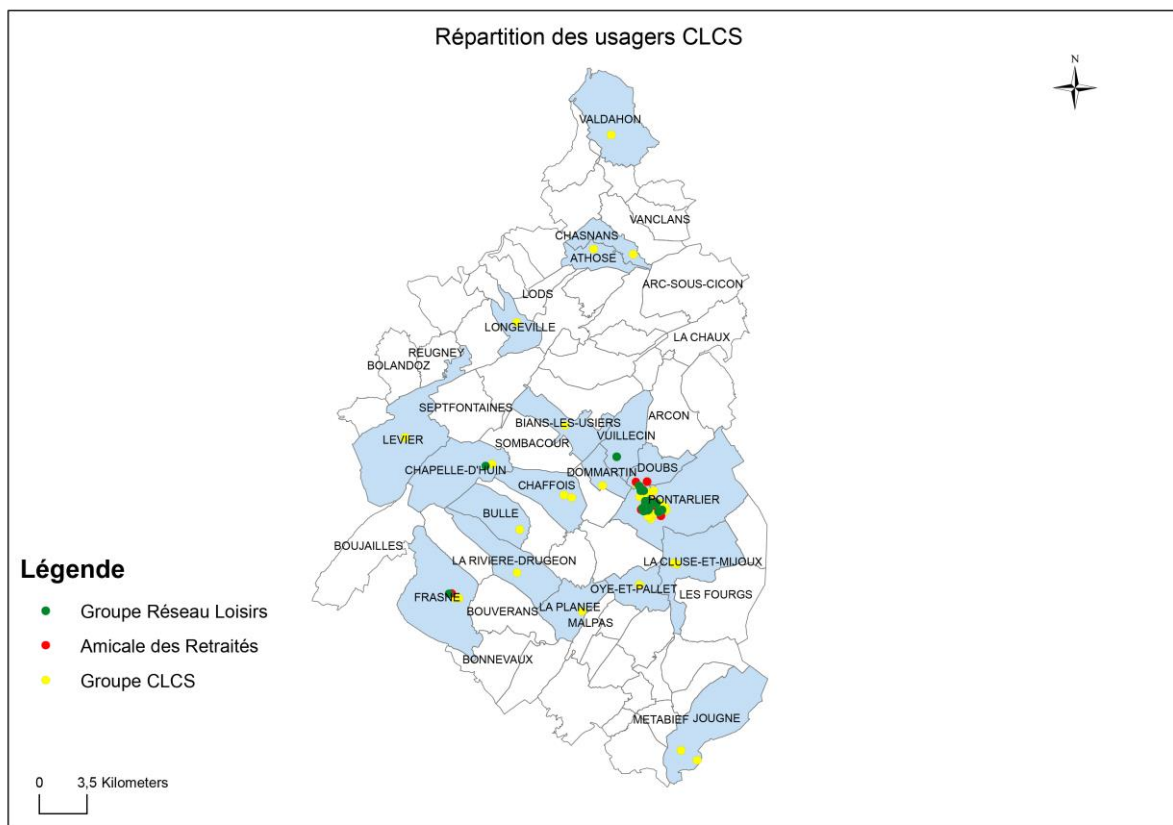


Photographie 13 : Le local de Pontarlier



L'Espace Temps Libre de Pontarlier est situé 9 rue Tissot, une situation très centrale par rapport au centre-ville dont l'accessibilité est bonne. Cette localisation permet facilement d'ouvrir vers des équipements et loisirs de proximité.

Figure n°6 : La localisation des adhérents de l'ETL

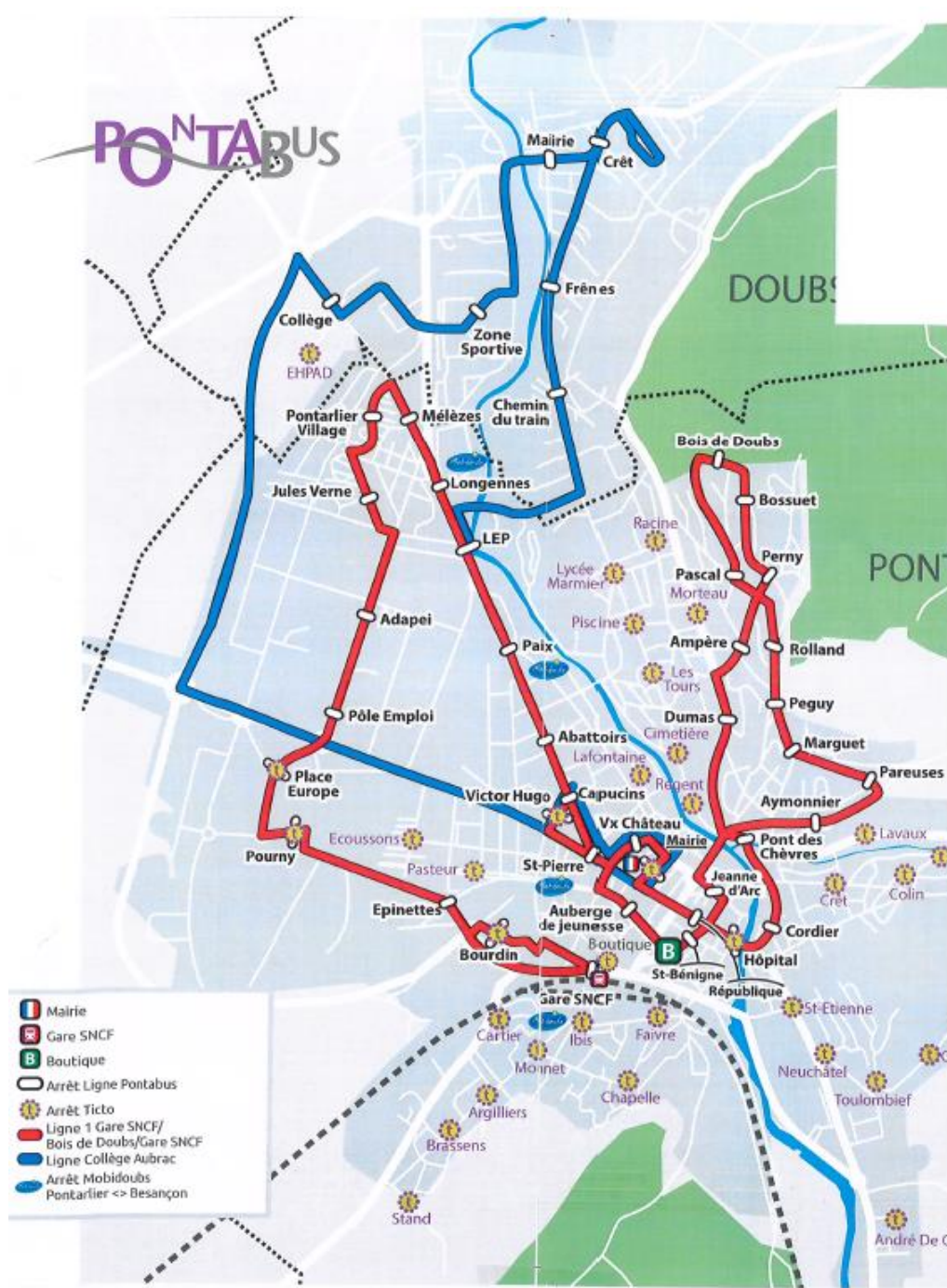


Source : ADAPEI 2017

Compte tenu de la répartition des adhérents (Fig. 6), l'ETL est donc assez bien situé et si l'on considère le réseau de bus « Pontabus » (Fig. 7), on peut noter une liaison directe par la ligne n°1 entre les locaux de l'UNAP et l'ETL.

Si on se réfère au potentiel rôle que peut jouer l'ETL dans une fonction de lieu de passage, la localisation de l'ETL est tout à fait satisfaisante comme nous l'avons relevé en préambule, avec une position centrale et un accès finalement assez facile aux équipements et loisirs de Pontarlier.

Figure n°7 : Le réseau de bus « Pontabus »



Source : www.pontabus.fr/

En termes de fonctionnement et comme à Montbéliard, l'accueil privilégie les activités de temps libre en milieu ouvert, l'aide aux projets individuels, les échanges, jeux et accès Internet...en fonction des envies des personnes. Un animateur ou volontaire service civique ou encore bénévole est toujours présent.

D'un point de vue morphologique, la salle dédiée à l'accueil ETL, située au rez-de-chaussée, bénéficie d'une bonne accessibilité. L'organisation même de la salle permet d'accueillir facilement plus d'une vingtaine d'usagers, et la présence d'un canapé permet de créer un espace de convivialité distinct, néanmoins il demeure réduit. Il existe pour les professionnels la possibilité d'être présents à proximité des usagers, avec ouverture sur la salle, mais hors de leur vue. On a vu l'importance d'une telle organisation pour l'ETL de Besançon, qui permet de moduler la présence et de maintenir un lien professionnel même si la dimension récréative est dominante.

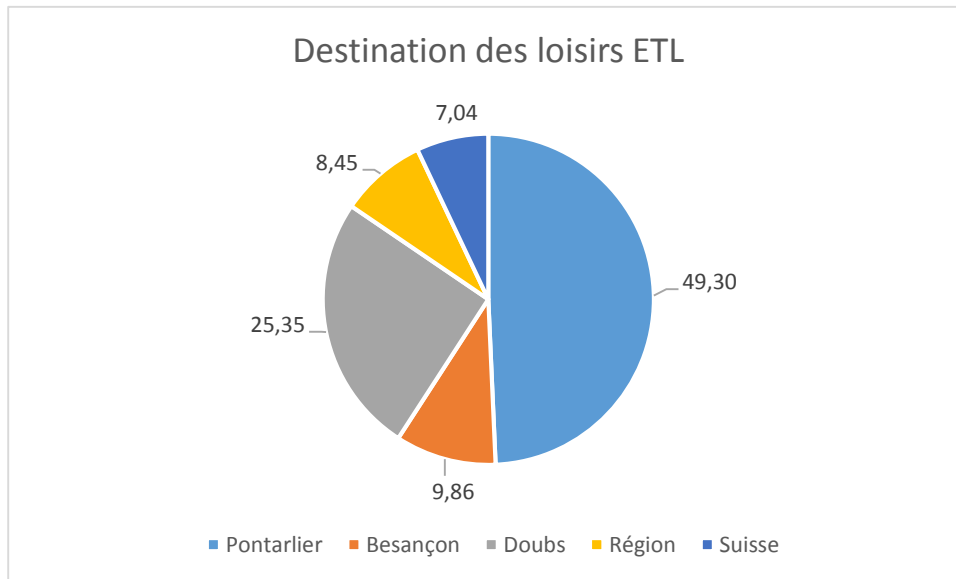
D'un point de vue structurel, la fréquentation de l'ETL ne pose pas de problème quant à la mixité des personnes présentes pour le moment, il n'y a pas de confrontation de groupes constitués, et la forme du lieu ne permet pas de gérer facilement la co-présence de groupes différentes (âge, type de handicap). Ceci étant, lors des entretiens, il apparaît que seul(e)s les adhérent(e)s au SAVS ont accès à l'ETL et il n'est pas envisageable d'accueillir les personnes qui sont en foyer. Un adhérent dit *je ne vois pas mes collègues qui habitent en foyer d'hébergement parce qu'elles ont des horaires de sorties à respecter...* On ressent d'une manière générale un très grand cloisonnement des structures.

D'un point de vue praxéologique, la fréquence d'ouverture ainsi que les plages horaires restent à améliorer si on veut imaginer une montée en puissance du dispositif. Il reste peut-être également à travailler l'enchaînement/l'articulation de l'accueil des usagers à la fois en situation de travail et non actifs, puisque comme nous l'avons déjà noté la rupture d'isolement recherchée dans le dispositif ne s'effectue dans ce cas pas au même moment.

D'un point de vue idéal, le fait que l'ETL soit situé au sein d'un lieu anonyme permet plus facilement de se distancier de l'image du handicap. Par ailleurs, l'ensemble des personnels d'accompagnement se situant sur place, la résolution de certains problèmes d'organisation et d'accès aux loisirs s'en trouve facilitée (SAVS), et l'ETL peut alors aussi être le lieu où s'organisent des loisirs de manière individuelle ou entre bénéficiaires, à ce titre l'accompagnement individuel des usagers dans la recherche d'activités de loisirs en est grandement facilitée.

Enfin, pour ce qui concerne l'offre plus globale de loisir, hors de l'ETL, elle apparaît assez fournie avec un total de 56 sorties (Fig. 1). Près de la moitié de ces sorties s'effectue à Pontarlier (49%), les autres destinations demeurant essentiellement de proximité, dans le Doubs ou la Suisse voisine (Fig. 8).

Figure n°8 : Destination des loisirs ETL en 2016



Source : ADAPEI, 2017

En conclusion, la taille du lieu et son organisation ne pose aujourd’hui pas question à Pontarlier et on peut facilement envisager une montée en puissance du dispositif. On peut néanmoins préconiser : une mise à disposition du café dans la salle, au regard des rites d’accueil que cela peut permettre. Par contre l’extension des plages horaires d’accueil est une condition de la montée en puissance du dispositif qui repose sur des bases initiales tout à fait intéressantes.

Maïche... un ETL exigu en reconfiguration mais très dépendant des mobilités

Photographie 14 : Le site de Maïche



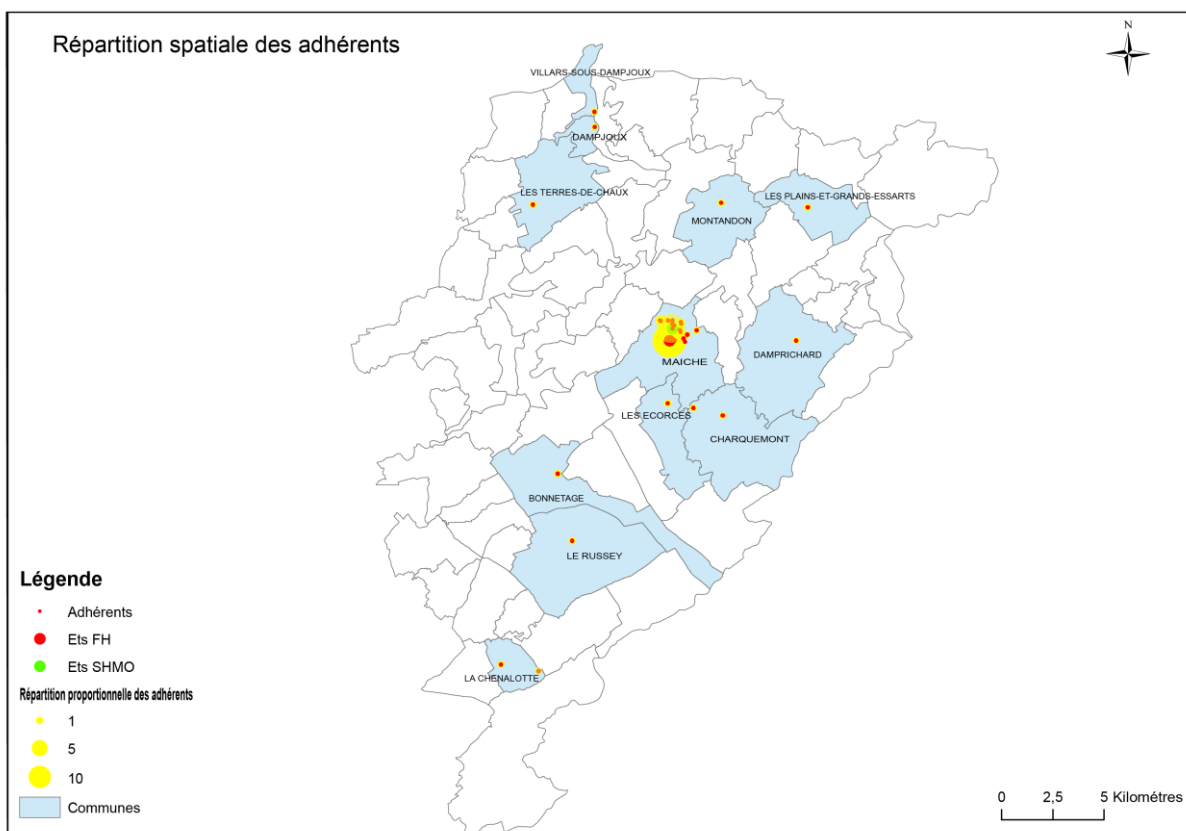
Photographie 15 : Le bâtiment qui sera occupé par le service sur le site de Maïche



L' Espace Temps Libre de Maîche (ETL Maîche) est de petite taille, il est situé 34 rue Saint-Michel. Il s'organise dans une salle de réunion de la section locale (juste à côté du foyer Saint Michel). Les usagers recensés sont justement pensionnaires du Foyer Saint-Michel pour plus de la moitié d'entre-eux, les autres habitent pour près de la moitié à Maîche (16) sinon dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Le local utilisé est relativement excentré par rapport au cœur de la ville de Maîche, plus de 1 km par rapport au cœur commercial. Un café est situé à un peu plus de 100 m, mais il n'existe pas à Maîche de transports urbains, et la question de la mobilité est fréquemment revenue dans les entretiens comme un frein au développement des loisirs hors les murs pour les personnes handicapées, de même que l'isolement ressenti des personnes handicapées qui vivent dans un monde décrit comme fermé. Il y a donc de fortes attentes par rapport à un ETL, mais également une inquiétude par rapport à la vulnérabilité des usagers et la différence de dynamisme entre les plus jeunes et les plus anciens qui peut peser lorsqu'on mixe les personnes dans un même lieu au même moment.

On relève ainsi le poids de l'armature urbaine dans ce secteur, fondée sur de petits villages au sein desquels les communautés se connaissent bien, et le fait que les parcours spécialisés pour certains enfants, les isole... Ainsi une cheffe de service IME dit *quand on veut inviter des copains aux anniversaires c'est pas évident, est-ce qu'on peut inviter des enfants de l'IME, ils vont plus à l'école du village donc ils sont coupés de la vie sociale du village donc euh...les enfants n'habitent pas forcément dans les mêmes villages non plus.*

Figure n°9 : Localisation des usagers en 2017



D'un point de vue morphologique, la salle dédiée à l'accueil ETL, située au premier étage ne bénéficie pas d'une bonne accessibilité. Ceci étant, un nouveau local est en cours de rénovation et devrait permettre de pallier cette difficulté. L'organisation même de la salle ne permet pas d'accueillir beaucoup d'usagers, encore moins de créer des espaces de convivialités distincts en fonction des personnes présentes. L'exiguïté du lieu est un problème d'autant plus si cet ETL doit monter en puissance et les rituels d'accueil dont on a mesuré l'importance pour l'ETL bisontin, ne peuvent s'effectuer facilement. Par ailleurs, il n'y a pas pour les professionnels de possibilité d'être présents à proximité des usagers, avec ouverture sur la salle, mais hors de leur vue. On a vu l'importance d'une telle organisation pour l'ETL de Besançon, qui permet de moduler la présence et de maintenir un lien professionnel même si la dimension récréative est dominante.

D'un point de vue structurel, la fréquentation de la salle mise à disposition est assez faible, environ 2-3 personnes ce qui ne permet pas réellement de créer l'ambiance qui a été décrite dans le cadre du SLCV bisontin. Les activités pratiquées : faire connaissance, échanger, construire des projets, prendre le café ensemble.

D'un point de vue praxéologique, il apparaît que la fréquence d'ouverture ainsi que les plages horaires, demeurent trop restreints. L'ETL propose une fréquence d'accueil de l'ordre d'une à deux après-midi par mois et propose également des sorties ponctuelles plutôt axées sur le sport (randonnée, sarbacane, pétanque, tennis, bowling) en lien avec l'Association Tic-tac. Ces sorties s'effectuent dans un périmètre assez rapproché de Maïche.

Par ailleurs comme à Montbéliard et en référence à l'ETL bisontin, rappelons l'importance des espaces périphériques situés dans le local qui sont des espaces de travail consacrés à l'organisation des activités. Comme nous l'avons vu, *« ils demeurent en général ouverts et il est habituel d'échanger depuis les bureaux, avec ceux qui sont dans la salle commune (...). Nous avons pu observer parfois que certaines tâches administratives sont effectuées dans la salle commune. Cela renforce la circulation de l'information, tout le monde sait ainsi ce qui se passe et ce qui se prépare. Ce monde fonctionne donc sur une coupure/frontière relativement ténue et purement fonctionnelle entre l'espace de rencontre et l'espace administratif »*. À l'ETL de Maïche, l'organisation du lieu ne permet pas cette montée en puissance des interactions.

D'un point de vue idéal, le fait que l'ETL soit situé au sein de la structure ADAPEI, même si cela n'est pas forcément très visible, ne permet pas de se distancier de l'image du handicap.

Enfin, pour ce qui concerne l'offre plus globale de loisir, hors de l'ETL (Fig. 1), elle apparaît modeste avec une quinzaine de sorties qui ont concerné quelques dizaines de personnes. Plus des ¾ de ces sorties s'effectue à Maïche, les autres destinations demeurant de proximité. Dans ce secteur, il est clairement avancé la question de la distance et la recherche de sorties qui se fassent dans une certaine proximité.

En conclusion, c'est la localisation du lieu, sa taille et son organisation qui pose aujourd'hui question à Maïche, de même que la faiblesse des plages d'ouverture. Ajoutons la faible fréquentation de ce dispositif en phase de démarrage. On peut donc préconiser :

- Un espace d'accueil plus vaste ;
- Une plus grande modularité de l'espace d'accueil ;
- Une extension de la fréquence et des plages horaire d'accueil.

Morteau... un ETL bien placé mais éphémère...

Photographie 16 : Le bâtiment où se trouve actuellement le service à Morteau



Photographie 17 : Le local actuellement utilisé à Morteau



Photographie 18 : Le local actuellement utilisé à Morteau

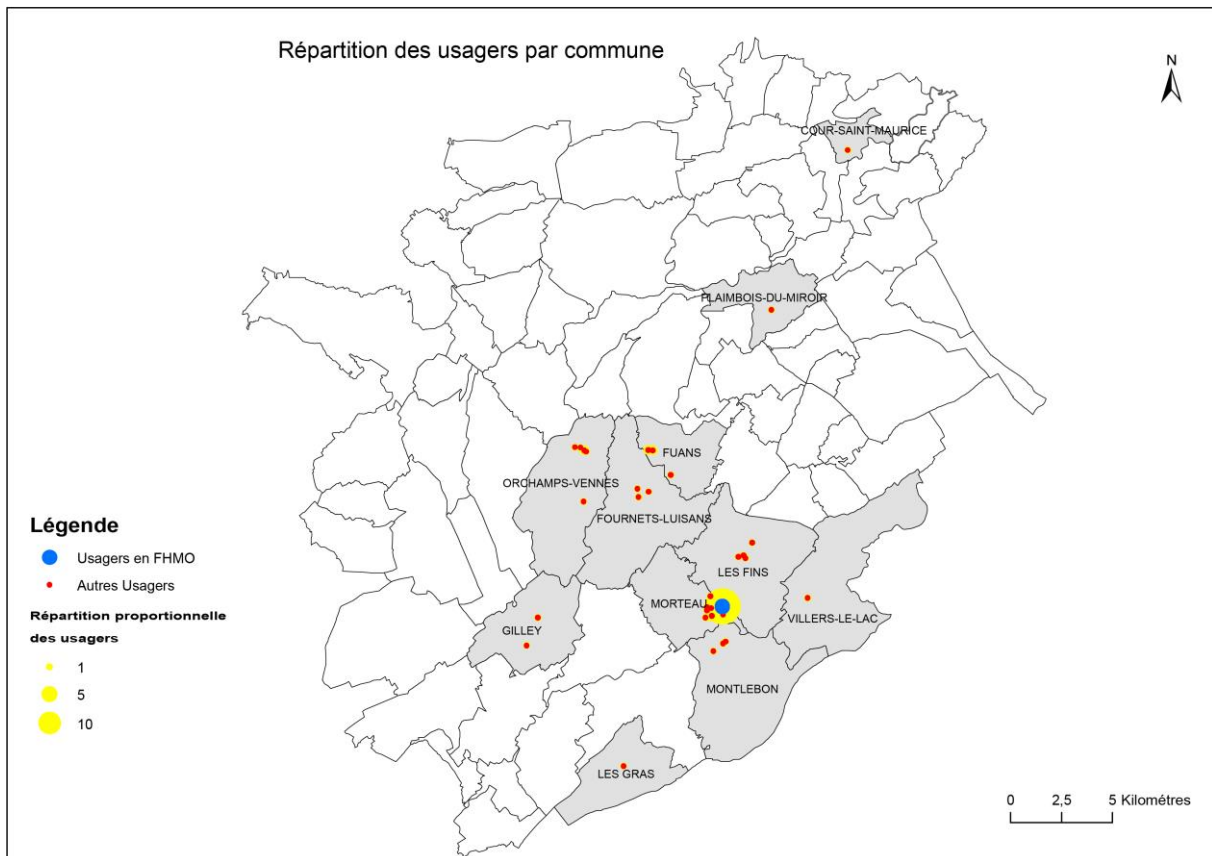


La ville de Morteau est une petite ville frontalière dynamique. La situation autour de l'accueil de loisir des personnes handicapées est caractérisée comme à Besançon, par une disjonction entre les locaux de l'ADAPEI (accueil SAVS, foyer, ESAT) et l'Espace Temps Libre (ETL) situé dans les locaux du CCAS au centre-ville. D'un point de vue morphologique la salle et ses annexes et de grande taille, très agréable, mais d'un point de vue praxéologique, sa mise à disposition une fois par semaine seulement et sur un temps relativement court, ne permet pas une utilisation qui puisse générer les effets observés à Besançon. Pour autant les usagers enquêtés semblent très satisfaits de cette mise à disposition et des rencontres et échanges qu'ils peuvent ainsi engager, ce qui montre le potentiel du dispositif si des aménagements sont effectués d'un point de vue de la fréquence d'accueil et de la pérennisation de l'usage.

Plus largement, la question de la mobilité vers l'ETL se pose ici comme à Maïche, sans dispositif de transport en commun et lorsqu'on considère la répartition des usagers adhérents il est clair que la mobilité individuelle passera par l'usage de l'automobile et nécessitera donc des accompagnements quasi systématiques pour les plus éloignés. Ceci étant, un certain nombre de résidents habitant à Morteau demeurent à proximité de l'ETL et le FHMO est situé à une distance qui autorise un accès pédestre (Fig. 10). Mais ici comme à Pontarlier, il ressort des entretiens que deux mondes se cotoient. A propos de la venue des personnes du foyer à l'ETL le Chef de Service du Foyer dit : *Alors dans les faits, ça se fait pas beaucoup. Parce que je pense que l'image du foyer... y'a ceux qui sont au foyer et y'a les autres, donc euh...les autres se disent moi je ne suis pas au foyer, donc je ne viens pas au foyer. Y'a...je pense qu'on véhicule enfin y'a ça qui est véhiculé par les personnes, ils sont à l'ESAT, ils discutent entre eux « Moi je suis au foyer » « Bin moi j'y suis pas et si je suis pas au foyer, je ne vais surtout pas y aller ». Je sais pas si c'est véhiculé dans l'ensemble de l'association, moi je le ressens bien comme ça. Ceci*

étant, la taille de la ville est un avantage et les interconnaissances sécurisent les mobilités individuelles, comme le précise le Chef de Service du Foyer : *La chance aussi si vous voulez, c'est que la taille de Morteau permet aussi de...euh...on a peu de chance de se faire agresser dans Morteau, les gens sont connus parce que c'est une petite ville euh...voilà, y'a un réseau de proximité et en même temps voilà les personnes ne vont pas très loin, elles sont presque connues dans tous les commerces euh...dans tous les restaurants et puis les gens sont très bienveillante avec nous, avec nos personnes. Certaines personnes connaissent ces gens de manière indirecte, c'est le cousin machin voilà ce qui facilite quand même.*

Figure n°10 : Localisation des usagers en 2017



Source : ADAPEI, 2017

Des ETL dont l'efficacité reste variable

En guise de synthèse nous avons souhaité produire une grille qui reprend l'ensemble des caractéristiques des ETL qui permettent selon nous un fonctionnement idéal. Il s'agit, nous le rappelons, de mesurer à partir du bilan du SLCV bisontin la situation des ETL de Montbéliard, Maîche, Morteau et Pontarlier afin qu'ils déploient des dispositifs d'accueil les plus efficaces possible. Nous nous basons donc sur un ensemble de quatre dimensions qui permettent de caractériser un lieu d'accueil et de loisir :

- La dimension morphologique qui combine la localisation, l'accès individuel, l'accessibilité, la taille de l'ETL et son organisation intérieure ;

- La dimension structurelle qui permet de prendre en compte les caractéristiques du public (homogénéité), la présence de différents types d'accompagnants (Bénévoles, salariés, VSC), l'attitude, les comportements, les postures des uns et des autres au sein de l'ETL en fonctionnement ;
- La dimension praxéologique, qui concerne les conditions d'accès, les horaires d'ouverture, les fréquences et le nombre d'heures d'ouverture et enfin la manière dont le lieu fonctionne (dimension loisir, éducative) ;
- La dimension idéale enfin, c'est-à-dire le lieu est-il référencé visiblement ADAPEI.

Cette grille a pour vocation de juger du fonctionnement des ETL en toute objectivité. On sait que le SLCV a constitué pour nous une référence que nous avons finement étudiée. C'est sur cette base que nous avons pu établir nos constats en plaçant des couleurs qui laisse entrevoir les dimensions à améliorer. Il apparaît ainsi des situations très disparates au final, qui nécessitent une réflexion au sein de l'ADAPEI.

C'est à Pontarlier en définitive que l'on retrouve une offre la plus proche de celle du SLCV, tant du point de vue de la morphologie qui est tout à fait correcte, que de la dimension structurelle. Par contre horaires d'ouverture, fréquence et nombre d'heures proposées au public sont problématiques.

- ➔ La montée en puissance du dispositif passe par une nette amélioration des plages d'accueil.

Montbéliard et Morteau se trouvent dans une situation finalement proche sur les questions structurelles avec une faible proximité entre espace de convivialité et professionnels et des interactions entre les usagers qui vont être un peu limitées. Dans les deux cas, horaires d'ouverture, fréquence et nombre d'heures proposées au public sont problématiques, tandis que le fonctionnement est à cheval entre loisir et éducatif. Pour Morteau de surcroît, le local est temporairement mis à disposition ce qui nécessite des rangements systématiques et ne permet pas l'appropriation véritable du lieu. Dans les deux cas, l'accessibilité est bonne, mais nécessite une mobilité individuelle pour Morteau dès lors que l'on sort de la ville. Par contre la distance au FHMO permet un accès individuel aisé. Dans le cas de Montbéliard, le lieu d'accueil ne permet par contre pas de rebondir vers des lieux de loisir de proximité.

- ➔ Pour Morteau, il s'agit de rechercher un lieu d'accueil situé à proximité du lieu actuel ou à l'intérieur mais dans une perspective d'usage unique couplé à un élargissement des plages d'accueil. L'ADAPEI pourrait négocier avec la Ville de Morteau un local mis à disposition sur la base d'un cahier des charges fondé sur le descriptif du SLCV ;
- ➔ Pour Montbéliard, soit le lieu d'accueil est reconfiguré avec une ouverture sur des bureaux SAVS placés au RDC, soit il est carrément déplacé vers le centre-ville ce qui permettrait un accès plus aisé aux services de loisir et une accessibilité bus renforcée autour des lignes 2, 3 et 5. Ici également la montée en puissance du dispositif passe par une nette amélioration des plages d'accueil.

Enfin, l'ETL de Maîche se trouve dans la situation où le nombre d'améliorations à apporter est conséquent. La localisation ne sera pas revue puisque le local en cours de réhabilitation est situé à proximité de la salle que nous avons visitée. L'ouverture vers le milieu ordinaire va donc demeurer restreinte. En ce sens si la proximité du Foyer et du FHMO est intéressante, elle peut par contre réduire l'impression d'ouverture hors les murs du dispositif. Une certaine vigilance est donc de mise pour garantir la mixité des usagers au risque sinon de demeurer sur une logique éducative ADAPEI.

- ➔ L'organisation du nouveau local devra prendre en compte les éléments du cahier des charges, relevés dans le cadre du SLCV. Ici également la montée en puissance du dispositif passe par une nette amélioration des plages d'accueil.
- ➔ L'ouverture vers les loisirs ordinaires doit dépasser la seule offre TIC-TAC à forte dimension sportive.

D'une manière générale il ressort de notre enquête que les 4 ETL enquêtés doivent faire évoluer leur offre. Comme nous en avons discuté en Comité de Pilotage, cette évaluation peut être l'occasion de nouer des liens avec les collectivités locales afin de « négocier » la mise à disposition de locaux qui permettent un accueil adapté hors les murs et sur des plages horaires élargies. La première partie du rapport peut alimenter un cahier des charges à discuter avec les responsables concernés, sur la base des constats formalisés dans cette deuxième partie. Il faut donc considérer les deux rapports comme des outils pour prolonger l'action et non comme des finalités en soi qui s'en tiendraient à une caractérisation des dispositifs.

Figure n°11 : Grille de synthèse autour du fonctionnement des ETL

Dimensions Morphologique	Eléments				
	Besançon	Montbéliard	Pontarlier	Morteau	Maiche
Localisation	Bonne localisation du local - Bonne connexion aux TC - Rôle dans l'accès à d'autres lieux de loisir	Bonne connexion aux TC - Faible accessibilité à d'autres lieux de loisir	Bonne localisation du local - Bonne connexion aux TC - Rôle dans l'accès à d'autres lieux de loisir	Bonne localisation du local - Rôle dans l'accès à d'autres lieux de loisir	Localisation excentrée du local - Aucun rôle dans l'accès à d'autres lieux de loisirs
Permet mobilité individuelle non encadrée	Oui	Oui (pour les plus autonomes : utilisation des TC obligée)	Oui	Oui	Pour les personnes du Foyer et FHMO
Accessibilité	Bonne accessibilité à tous points de vue	Bonne accessibilité à tous points de vue	Bonne accessibilité à tous points de vue	Bonne accessibilité à tous points de vue	Accessibilité moyenne
Taille	Moyenne	Petite	Moyenne	Moyenne	Petite
Organisation	Tableau d'information à l'entrée - Modularité de l'espace - Sous espaces fonctionnels (info, cuisine) - Vaste espace de convivialité - Forme du lieu crée des ambiances- Café à l'entrée - Ouverture-fermeture des bureaux sur l'espace de convivialité	Tableau d'information à l'entrée - Espace non modulable - Pas d'espace de convivialité brique - Forme du lieu crée une ambiance - Pas de connectivité avec des bureaux de professionnels	Tableau d'information à l'entrée - Modularité de l'espace - Sous espaces fonctionnels (info, cuisine) - Vaste espace de convivialité - Forme du lieu crée des ambiances - Café relié dans un "placard/cuisine" - Ouverture-fermeture des bureaux sur l'espace de convivialité	Espace sans possibilité de s'installer de manière pérenne - Possibilité de stocker le matériel entre deux séances d'ouverture - Forme du lieu ne crée pas d'ambiance	Espace sans possibilité de s'installer de manière pérenne - Possibilité de stocker le matériel entre deux séances d'ouverture - Forme du lieu ne crée pas d'ambiance (très acceptée)
Structurale	Espace public Présence constante et variée Bénévoles, salariés, VSC	ouvert au PHU Présence constante et variée Salariés, VSC	35-50% SAVS Présence constante, seul M M : 1 salarié, J : 1 salarié savs	Espace public Présence constante Bénévoles, salariés, VSC	ouvert au PHU Présence constante Salariés
Praxéologique	Les professionnels se déplacent vers les usagers - Proximité avec l'espace de convivialité - Fortes interactions entre les usagers - Rites d'accueil Adhésion	Pas de proximité entre espace de convivialité et professionnels (il y a quand même les bureaux du SAVS à l'étage, ce qui pose problème dans les entrées) - Interactions entre usagers moyennes Adhésion	Les professionnels se déplacent vers les usagers - Proximité avec l'espace de convivialité - Fortes interactions entre les usagers - Rites d'accueil Pas Adhésion	Pas de proximité entre espace de convivialité et professionnels - Interactions entre usagers moyennes Adhésion	Pas de proximité entre espace de convivialité et professionnels - Interactions entre usagers moyennes Adhésion
Horaires d'ouverture	M-MJ-V-S	L-MJ-V-SZ	M M J	M	M (ponctuel)
Fréquence d'ouverture	23	12	3	2	restreint (-)
heures	importante	Réduit	restreint	restreint	restreint
Fonctionnement du lieu	Non normé ADAPEI - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux	Un peu normé, pas tout à fait neutre - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux	Non normé ADAPEI - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux	Non normé ADAPEI - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux	Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux
Dispositif accueil hors les murs (hors ADAPEI)	Oui	Non	Non	Oui	Non

2. Analyse des entretiens réalisés au cours de l'enquête à Montbéliard, Maïche, Morteau et Pontarlier

Éléments de méthode

Il convient de présenter la méthodologie que nous avons adoptée afin de réaliser les entretiens collectifs menés à Maïche, Montbéliard, Pontarlier et Morteau.

Tout au long de cette enquête, en nous appuyant sur des observations et des entretiens semi-directifs, nous avons voulu recueillir la « définition de la situation »¹ des personnes interrogées. Concernant plus particulièrement la conduite des entretiens, d'un point de vue pratique, une enquête visant à approfondir la définition de la situation forgée par différents individus ou un groupe d'individus à propos d'un problème quelconque, suppose que l'enquêteur donne un maximum de liberté à la formulation de son propre point de vue par l'enquêté en le laissant s'exprimer à sa convenance et selon son propre vocabulaire. Lorsqu'il est conduit de cette manière, l'entretien permet d'explicitier par la parole des formes d'expériences, des valeurs... considérées comme évidentes et qui ne sont donc pas toujours exprimées dans le cours habituel des actions des personnes enquêtées.

Afin de faciliter cette mise en parole, nous avons mobilisé des acquis de la méthode des scénarios, telle qu'elle est conçue par V. Meyer (2008) ainsi que les réflexions sur les effets de la mise en intrigue des activités humaines (Ricoeur, 1991 ; Greich, 1992 ; Gilbert, 2001). Sur la base de nos observations et des entretiens réalisés dans la première phase d'enquête qui s'est tenue à Besançon, nous avons soumis à la réflexion collective des personnes interviewées à Maïche, Montbéliard, Pontarlier et Morteau des situations qu'il est possible de considérer comme des « scènes d'expositions » appelant le récit d'une sorte d'histoire qui s'en suivrait. Il s'agissait de recueillir les réactions spontanées des interviewés face à la présentation de situations stimulantes, fictives mais typiques et éventuellement problématiques, afin de saisir les « allants de soi », les éléments de sens commun stéréotypés ou encore les fondements de leur culture de métier.

De ce point de vue, on sait que le récit permet de qualifier des personnages, d'en exprimer les principales caractéristiques telles qu'elles se révèlent par leurs confrontations à travers les épisodes qu'on choisit de narrer. Ainsi, par exemple, nous pensions qu'une situation initiale présentant la tentative d'un groupe de personnes - suivies par un SAVS aussi bien que résidant en foyer - afin d'organiser une sortie à la fête des lumières de Lyon, permettrait de construire un récit dans lequel, usagers, professionnels et bénévoles allaient pouvoir se définir réciproquement.

Il importe de souligner que nous engageons une démarche projective fondée sur la fiction. Nous partions de l'idée qu'un « comme si » permet de « convoquer la situation voulue dans un cadre protégé et donner à voir de la sorte son déroulement possible sans avoir à le subir »

¹ Selon W. Thomas : « quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (1970, p. 572). Reprenant ce qu'il considère comme un théorème, R. K. Merton dira que « les hommes réagissent non seulement aux caractères objectifs d'une situation, mais aussi, et parfois surtout, à la signification qu'ils donnent à cette situation. Et cette situation, une fois donnée, détermine le comportement qui en résulte avec ses conséquences » (1997, p. 137).

(Zaccaï-Reyners, 2005). Sur cette base, nous cherchions à passer d'une perspective rétrospective ou descriptive de l'action (« racontez ce qui s'est passé », « décrivez ce que vous faites habituellement »...) à une démarche projective d'exploration de l'avenir (« que se passerait-il si... »).

Cette méthode nous paraissait particulièrement adaptée à une situation où des acteurs doivent adopter des postures nouvelles et même prendre des décisions qui modifient leurs interactions avec leur environnement.

Nous avons donc élaboré les 3 scénarios suivants :

Scénario 1

Jacques qui a 33 ans vit en foyer. Sandrine à 37 ans et elle est accompagnée par le SAVS. Ils se connaissent depuis l'enfance. Ils aiment beaucoup jouer aux petits chevaux et à d'autres jeux où on peut jouer à plusieurs. Ils aimeraient pouvoir se retrouver (avec d'autres personnes) pour jouer tranquillement quand ils en ont envie. S'ils essayent de réaliser ce qu'ils aimeraient faire que va-t-il se passer ? (Que doivent-ils faire ? Où peuvent-ils le faire ? Comment cela va se passer ? Vont-ils y arriver ? Que faudrait-il faire pour qu'ils y arrivent ?)

Scénario 2

Anne qui a 40 ans est en foyer. Paul qui a 37 ans est accompagné par le SAVS. José qui a 52 ans vit en foyer. Ils aimeraient aller à la fête des lumières de Lyon dont Anne a beaucoup entendu parler par une de ses sœurs. Que va-t-il se passer s'ils essayent de mettre en place cette sortie qu'ils aimeraient faire ensemble ? (Que doivent-ils faire ? À qui et où doivent-ils s'adresser ? Comment cela va se passer ? Vont-ils y arriver ? Que faudrait-il pour qu'ils y arrivent ?)

Scénario 3

Sophie qui a 40 ans et qui est accompagnée par le SAVS voudrait faire une petite fête pour l'anniversaire de Julie qui va avoir 35 ans et qui est également accompagnée par le SAVS. Que va-t-il se passer si elle essaye de mettre en place cette fête qu'elle aimerait faire pour son amie ? (Que doit-elle faire ? À qui et où doit-elle s'adresser ? Comment cela va se passer ? Va-t-elle y arriver ? Que faudrait-il pour qu'elle y arrive ?)

Il importe de préciser ici, que les résultats de cette méthode ne sont pas remis en cause lorsque les interviewés ne s'engagent pas dans un récit de l'avenir. Cela indique, par exemple, que le trouble provoqué par la situation initiale est trop fort, que cette dernière est trop inattendue, décalée ou bouleversante. Ainsi, nous avons pu constater dans une enquête sur la prise en charge des troubles de l'apprentissage qu'au lieu de continuer l'histoire qui pourrait découler de certaines situations que nous leur présentions en se tournant vers le futur, les interviewés cherchaient à mieux comprendre les causes de ces troubles en se tournant vers le passé afin de reconstituer la genèse possible de cette situation (Vinel (dir.), 2017).

En associant un professionnel, un usager et un bénévole pour réaliser des entretiens collectifs, nous cherchions, également, à évaluer les capacités des interviewés à s'engager dans un

travail d'ajustement réciproque de leurs points de vue sur la situation. Nous voulions ainsi savoir à quelles conditions ils pourraient se montrer capables :

- a) de transformer une situation trouble en situation problématique² par l'engagement d'un processus d'enquête ;
- b) d'associer les autres personnes réunies pour chaque entretien en une « communauté d'enquêteurs » associant les ressources de chacun afin de résoudre les questions posées par les situations.

Nous avons donc réuni, dans chacun des 4 sites, 3 groupes de 3 types d'acteurs (un usager, un bénévole et un professionnel) afin de soumettre les 3 scénarios à chaque groupe d'acteurs. Les entretiens étaient à chaque fois conduits par un binôme composé d'un professionnel de l'ADAPEI (Thierry PILLOT, Emmanuelle POIGNAND et Romaric VIEILLE) et d'un chercheur de l'UFBC. Ce sont 12 usagers, 12 bénévoles et 12 professionnels, soit 36 personnes que nous avons interrogées en mobilisant la méthode que nous venons de présenter.

Pour des raisons techniques, 11 entretiens collectifs sur 12 ont été enregistrés et retranscrits. Les extraits d'entretiens ainsi que les termes empruntés aux personnes interrogées sont retranscrits en italique dans la présentation des résultats. Nous avons choisi de restituer l'aspect dialogique de certains extraits au lieu de produire des synthèses artificielles pour rendre compte de la dynamique qui s'est constituée lors des entretiens collectifs.

Nous remercions les élus, les bénévoles et les professionnels pour leur disponibilité et tout particulièrement les usagers.

Résultats des entretiens

Bénévoles, parents et responsables associatifs

Il arrive souvent que les personnes interviewées dans une enquête adoptent des statuts différents au cours d'un même entretien en fonction des questions qui leur sont posées. Les membres d'une association de parents d'élèves nous parleront tour à tour comme membre de leur association ou parents de leur enfant selon qu'on parle avec eux d'un problème propre au fonctionnement général d'un établissement ou de la relation personnelle de leur enfant à tel enseignant... Si les professionnels interrogés ont fermement fondé leurs propos sur leur seul statut professionnel, les bénévoles interviewés dans notre enquête ont fait osciller leur statut en se positionnant tour à tour comme parents et comme bénévoles.

Cette distinction se double d'une distinction entre les parents bénévoles « responsables » qui sont engagés dans la gouvernance associative et ceux qui, tout en participant pleinement aux activités associatives, restent « simplement » bénévoles sans prendre de responsabilités dans la vie associative.

² « Le premier résultat de la mise en œuvre de l'enquête est que la situation est déclarée problématique. Constaté qu'une situation exige une enquête est le premier pas de l'enquête (...) Découvrir ce que sont le ou les problèmes qu'une situation problématique pose à l'enquête, c'est déjà être bien avancé dans l'enquête » (Dewey, 1993, p. 172).

Dans le prolongement de ce constat nous avons pu remarquer que la notion d'« inclusion » n'a jamais été présentée par les professionnels mais uniquement par les bénévoles les plus impliqués dans la gouvernance associative que nous avons interrogés à Montbéliard. Il s'avère même que les bénévoles sont en général très intéressés par l'inclusion et favorable à l'ouverture que représente les dispositifs qui sont questionnés.

La sécurité

Face à nos trois scénarios, les questions de sécurité sont revenues régulièrement dans le discours des éducateurs mais aussi des bénévoles quand ils endossaient leur statut de parents et de gouvernants. C'est ainsi que s'est légitimé le contrôle des visites de personnes étrangères dans les foyers ou également la nécessité d'un accompagnement de certaines sorties par des professionnels.

Un parent : Parce que moi j'en parle en connaissance de cause, parce que moi j'ai une fille qui n'est pas autonome. Elle a de l'autonomie pas de problème, mais pour des raisons de sécurité on ne la laisserait pas revenir toute seule du travail, aller toute seule en ville...

Lorsque les bénévoles se présentent comme parents, la demande de sécurité est contrebalancée par celle d'indépendance³ dans le temps libre. S'ils se montrent soucieux de la sécurité de leurs enfants, ils veulent également que ces derniers bénéficient d'une offre d'activités indépendantes des éducateurs et d'eux-mêmes. Nous pourrions dire qu'il s'agit d'une sorte de dilemme⁴ que la situation rend quasi insurmontable. Cette contradiction est d'autant plus inextricable qu'elle engage le sens qu'ils peuvent donner à leur propre temps libre en même temps qu'à celui de leurs enfants.

La question de l'organisation de la vie quotidienne dans les foyers

L'organisation est un souci majeur des professionnels qui travaillent dans les internats et foyers. Elle les amène à affirmer qu'il faut prévoir les activités des usagers pour que le travail de tous puisse s'organiser.

Ainsi, selon un éducateur d'un SAVS, afin de réaliser leur projet de jeux en commun, les usagers évoqués dans le premier scénario doivent faire *une demande* préalable s'ils veulent se retrouver dans un foyer. Il faut, selon lui, insérer les loisirs dans une programmation : *Faut que ça rentre dans les plannings... du moment où on peut s'organiser pour le faire, on le fait*

³ Nous utilisons ici le terme d'indépendance pour éviter celui d'autonomie très fortement connoté dans le domaine du handicap.

⁴ Un dilemme est une situation morale concrète résultant de la contradiction entre deux impératifs contradictoires s'imposant, en même temps, dans une même situation. EN sociologie, il peut s'agir de rendre compatibles ses engagements familiaux ou professionnels, religieux ou politiques... Afin de réussir sa carrière professionnelle, dans le but de financer les études de ses enfants, un père de famille voit ces derniers moins souvent car il restreint sa participation à la vie familiale...

quoi. Un autre éducateur nous assure qu'une fois que les choses sont signalées ça ne pose pas plus de problème que ça.

Un responsable de foyer tient à expliquer ce souci : Ça s'explique, c'est-à-dire que les éducateurs terminent leur travail à 22h30. Après si les personnes ne sont pas là, y'a seulement les veilleurs, donc y'a un certain nombre de chose qui s'explique, y'a un certain nombre de règles de fonctionnement et ces règles s'articulent justement il faut que les personnes soient rentrées au moment où...du départ des éducateurs. Après, on a un veilleur qui est là, ce qui permet de différencier euh...différencier les réponses justement des personnes très autonomes (..) on essaie d'anticiper l'heure en termes d'organisation. On essaie aussi d'anticiper parce qu'il y a des personnes qui ont des traitements, donc il faut qu'il y ait la personne habilitée qui puisse donner le traitement.

Professionnels des SAVS et bénévoles reprochent aux professionnels qui travaillent en foyer de manquer de souplesse et de spontanéité. Cependant, comme nous pouvons le voir dans les propos que nous venons de rapporter, il ne s'agit pas de la volonté plus ou moins conciliante des acteurs. Ici, le temps libre et la programmation des loisirs rencontrent une forme structurelle de leur opposition.

Du point de vue de certains bénévoles ou des professionnels davantage tournés vers l'animation, ce souci organisationnel peut devenir contre-productif car il impose le passage par des circuits complexes et finalement cela engendre des délais qui rendent certaines sorties impossibles, ou tout du moins leur ôte une certaine spontanéité. Ainsi, par exemple, en raison des délais nécessaires pour mettre tout le monde d'accord à partir du moment où ils sont annoncés, il n'y a plus de place à certains concerts que les usagers auraient aimé voir.

Ces questions d'organisation concernent également le fonctionnement actuel des espaces temps libres : *Alors l'espace-temps libre moi je pense que c'est un bien effectivement pour qu'ils se rencontrent. Le problème c'est qu'il est très peu ouvert ! Quant-est-ce que les gens ont du temps libre ? C'est en soirée et les weekends. Moi, la fois où Nous Aussi est venu à la MAS c'était un dimanche après-midi donc l'espace-temps libre le dimanche il est fermé. Moi euh... voilà, c'est quelque chose qui me contrarie fortement parce que je trouve que c'est LÀ qu'il faudrait être ouvert, c'est le weekend et les gens... euh... vous savez, moi je les côtoie beaucoup, ils n'ont pas forcément envie de retourner en activité hein. Comme nous hein, vous allez passer une journée où ils travaillent vous allez comprendre, vous n'avez pas tellement envie de faire une sortie pour du sport le soir hein. Donc c'est le WEEKEND pour moi qu'il y a vraiment là une demande.*

On retiendra que cette demande d'ouverture le week-end est aussi liée à la distinction très importante entre temps libre et activité. Pour les interviewés, le terme activité est fortement associé à celui d'encadrement par les professionnels, l'association, les bénévoles...

Du point de vue de l'animation, l'organisation est aussi une question d'adaptation à l'espace de vie des usagers qui doit absolument être pris en compte : *Moi, je pense qu'il faut réfléchir au lieu de l'espace-temps libre. Moi, si la majorité des gens qui le fréquente viennent des ateliers et tout il faudrait peut-être délocaliser l'Espace Temps Libre et le voir proche des ateliers. Un lieu convivial où les gens quand ils sortent du travail bin ils viennent se détendre*

avant de rentrer chez eux. Parce que s'ils rentrent chez eux ils ne ressortent pas, c'est comme nous. Et moi je pense que la localisation ici, moi je pense pas que ça soit le meilleur endroit. Bon c'est pas... bon c'est convivial parce qu'ils l'ont rendu convivial, mais c'est la maison des services, y'a d'autres services, moi je vois vraiment un lieu comme un café comme...voilà quelque chose qui est totalement neutre quoi.

Foyers et SAVS : des liens distendus entre usagers ainsi qu'entre professionnels

Les interviews ont présenté des fonctionnements très clivés entre les structures d'internat et les SAVS. Un éducateur exerçant son métier dans un foyer nous affirmait ainsi : *Pour moi, en tant qu'éducateur, des relations avec le SAVS, j'en n'ai pas quoi !*

Cette coupure est un allant de soi des usagers et de presque tous les professionnels et bénévoles que nous avons rencontrés !

- *Un enquêteur : (à propos du premier scénario dans lequel des personnes en foyer et des personnes accompagnées en SAVS veulent trouver un moyen de jouer ensemble à des jeux de société) ...donc si y'a une personne en foyer ça reste un frein ?*
- *Un professionnel chargé de la coordination des activités sportives : Ouais, c'est vraiment cloisonné hein. Après ça peut être débattu. Mais, pour l'instant, c'est : en foyer ils ont déjà leurs trucs et nous on a nos trucs. Ouais, c'est vraiment cloisonné.*

Ce sont des conditions de travail (horaires de travail des professionnels, disponibilités des professionnels), des règles propres au fonctionnement de ces différents services (respect des horaires de repas...) qui rendent l'organisation d'activités communes délicates ou complexes sauf si elles sont depuis longtemps inscrites dans le fonctionnement local ou régional.

Alors après, moi, en tant que personnel de l'animation et qui ne connaît pas encore tout ce fonctionnement puisque je commence seulement à le côtoyer (...) je me dis pourquoi la personne du SAVS n'irait pas voir de temps en temps l'autre personne au foyer puisque la personne du SAVS elle est autonome (...) enfin moi je sais pas si c'est interdit, si on a le droit d'entrer, enfin si des personnes de l'extérieur même si elles appartiennent à l'association ont le droit, comme ça, de venir voir spontanément une personne qu'elles connaissent. Ça, je ne pourrais pas y répondre...

Il faut prendre en considération le rôle de la vie associative dans cette question, que nous aurions trop vite fait de penser comme un rapport entre professionnels de l'animation, professionnels de l'éducation spécialisée et bénévoles (ne laissant qu'une petite place, prédéfinie par les équilibres entre ces derniers, pour les usagers !).

Le rôle des familles a été rappelé par les bénévoles ainsi que très concrètement, au niveau de leurs pratiques, par les usagers. Pour ces derniers, il va de soi que les gens en foyer et ceux qui sont en SAVS ne peuvent guère organiser des activités communes hors de celles qui sont programmées par l'institution. Les gens qui vivent dans des foyers n'ont aucun problème pour organiser des activités avec leurs amis du même foyer et inversement les personnes suivies par les SAVS n'ont pas de peine à voir leurs amis des SAVS.

Cela se manifeste aussi quand les usagers parlent de leurs amis ou de leurs proches : Ce sont ceux qui sont pris en charge de la même manière qu'eux. Ainsi, même lorsqu'il s'agit de mettre en place un anniversaire à l'ESAT, cette fête se fait parfois moins entre travailleurs de l'ESAT qu'entre personnes accompagnées par les mêmes services. Les propos d'un éducateur de foyer résumant assez bien cette coupure : *Des résidents au foyer d'hébergement qui nous parlent de gens de l'extérieur y'en a pas beaucoup hein... c'est un monde fermé !* reconnaît également cet éducateur.

Famille et socialisation dans le temps libre

Les personnes qui vivent chez leurs parents se réfèrent à leurs familles, mais aussi à des personnes de leur entourage comme des amis d'enfance avec lesquels elles sortent, s'invitent à leurs domiciles...

Pour certains, les déplacements sont un problème qui suppose un accompagnement permanent. *C'est déjà arrivé que je vienne manger ici quand je suis invité, le soir, mon frère me ramène. Quand ils m'invitent, ils sont obligés de nous inviter les deux parce que c'est mon frère qui me ramène.*

Toutefois, cette présentation de leur situation par les usagers au cours des entretiens doit être nuancée en la mettant en regard des propos tenus par les bénévoles et les professionnels qui soulignent les risques d'isolement de ces personnes et de leurs familles. Ainsi, une éducatrice souhaite nuancer le tableau : *Je vais rebondir sur ce que vous me dites là parce qu'on a beaucoup de témoignage, de demandes des parents qui disent « bin quand on veut inviter des copains aux anniversaires c'est pas évident, est-ce qu'on peut inviter des enfants de l'IME, ils ne vont plus à l'école du village donc ils sont coupés de la vie sociale du village donc euh...les enfants n'habitent pas forcément dans les mêmes villages non plus... » Enfin, dès qu'ils sont enfants, il y a déjà des contraintes et les parents nous demandent « Quelle place on a nous à prendre là ? Est-ce que y'en a une à prendre ou pas ? » alors on donne les coordonnées des parents entre eux pour qu'ils s'invitent, qu'ils puissent s'aider dans les transports, que les invitations puissent se faire bien. (...) Mais je dirais que même si la mobilité existe, c'est pas dit que ça va se faire parce que je pense que y'a aussi quelque chose à travailler euh...en amont sur la socialisation, sur les rencontres, d'ouverture sociale, de l'envie... Donc dire que sans la question du transport rien ne se fera, mais ça c'est technique, je pense qu'il y a autre chose.*

C'est sur des bases très concrètes comme celles-ci que se pose la question de l'inclusion même si le mot est rarement prononcé.

De ce point de vue la prise en charge des loisirs et la manière dont ils se distinguent du temps libre est fortement liée à l'histoire de la prise en charge des familles par l'association :

- *Un éducateur : Mais les loisirs, alors bon, initialement, la création de la commission loisir c'était justement pour ceux qui n'avaient pas d'activités de loisir. C'était d'ailleurs principalement même, pour ceux qui étaient en famille. Ça n'était pas si orienté SAVS initialement. C'est des parents qui se sont dit que leurs enfants étaient toujours avec eux et qui ont cherché un moyen dans le cadre de l'ADAPEI de voilà...*

- *Un bénévole : Et c'était une manière de soulager les familles, pas seulement d'occuper les jeunes, mais aussi de soulager les familles.*
- *L'éducateur : Ça n'a jamais été en direction des foyers. Parce qu'au foyer il y avait des éducateurs qui assuraient la proposition des activités. Donc voilà, c'était vraiment orienté pour ceux qui n'en avaient pas.*

Il faut souligner que, du point de vue des usagers, les loisirs réunissent des personnes proches et sont des moments de socialisation. Pour eux, il importe de se retrouver avec des personnes qu'ils apprécient et avec lesquelles ils se sentent proche.

- *Un enquêteur : Mais, si jamais on disait : « Il y a 10 personnes qui veulent venir mais que c'est pas vos amis », ça, ça vous....*
- *Un usager : Ça m'embête ça.*
- *Enquêteur : Ah ouais.*
- *Usager : J'aimerais pas du tout. Si je leur parle pas, je vois pas l'intérêt d'y aller.*
- *Enquêteur : D'accord, c'est votre sortie à vous. Mais en même temps si y'avait 40 personnes et on vous dit avec vos 6 amis, on prend un gros bus et que vous êtes avec votre groupe d'amis, ça peut le faire quand même ?*
- *Usager : Ah bin oui, je resterais avec ceux que je parle.*
- *Enquêteur : Il faut pas être tout seul. C'est ce que vous voulez dire, d'avoir au moins quelques amis ?*
- *Usager : A qui parler quoi. Pas rester tout seul dans mon coin quoi.*
- *Enquêteur : Mais, si jamais il y avait des gens que vous ne connaissez pas, vous n'avez pas envie de leur parler ?*
- *Usager : Bin si, oui. Je suis quand même pas comme ça.*
- *Enquêteur : Oui d'accord, si vous êtes avec des gens que vous ne connaissez pas...*
- *Usager : Oui, je fais connaissance.*

La question de l'offre légitime de loisirs.

On peut dire que, pour l'ensemble des personnes interviewées, le fondement le plus solide de la légitimité des offres en matière de loisir est une proposition émanant des usagers. Les professionnels, qu'ils soient proche de l'animation ou de l'éducation spécialisée sont d'accord sur ce point.

Selon une éducatrice, les services suivent toujours la même procédure : *Toujours la même procédure, si ça fait partie de l'accompagnement, enfin, si la demande a été émise par la personne, on accompagne le souhait de la personne.* Il semble que la demande des usagers (si elle est réalisable) offre une bonne prise à l'accompagnement des professionnels. En satisfaisant une demande et on y accroche une possibilité d'accompagnement éducatif.

Cependant, les usagers sont présentés comme peu demandeurs par les professionnels des foyers. *Ils ne demandent rien quoi !* constate un éducateur qui conclura l'entretien en affirmant : *Sur des gens jeunes, il n'y a pas de soucis, ils sont dynamiques, ils vont avoir envie, mais sur des gens qui sont vieillissant et qui...disent « bin non quand je rentre du boulot je suis crevé, j'en ai marre, je vais chercher mon linge, je vais aller prendre ma douche et je vais*

attendre le repas tranquille... » Voilà ! Une éducatrice rappelle que c'est important la préparation pour le côté éducatif... parce que sinon on tombe dans ce que j'appelle du loisir de consommation. De ce point de vue, les professionnels présentent une conception de l'organisation des loisirs bien différente de celle du temps libre.

À l'opposé, pour certains bénévoles, qui se positionnent à ce moment davantage comme parents, le temps libre semble un moyen d'échapper aux prises en charges offertes par l'ADAPEI. Cela semble important dans les propos recueillis à Montbéliard et Pontarlier où les locaux se trouvent juste un étage en dessous de ceux du SAVS. Ainsi selon une bénévole : *Oui c'est vrai que le lieu euh...ici, c'est un premier point de départ, enfin c'est gratuit, ça existait et puis ça permet de le lancer et après l'idéal c'est, et puis y'en a qui le dise aussi qui aimeraient bien sortir d'ici, ne pas être encore dans l'ADAPEI... voilà, y' aussi des éducateurs qui travaillent au SAVS et qui passent ici, enfin voilà, ils disent aux personnes qu'ils accompagnent :*

- « Bin viens il faut qu'on prenne un rdv »,
- « Bin nan j'ai pas très envie, je suis bien »,
- « Bin oui mais si, moi j'ai dit maintenant donc ... ».

Voilà y'a ça aussi. Y'a des avantages, mais on est quand même dans un bâtiment, enfin voilà... y'a quand même fallu négocier pour dire qu'on laisse les portes ouvertes, pour qu'on soit pas obligé de dire « Bonjour je m'appelle un tel, je vais à l'espace-temps libre ».

Les usagers sont chargés de recruter des personnes intéressées par une demande d'activité. Certains disent qu'ils doivent aller à *la pêche aux candidats pour faire (remplir) un minibus*. C'est un critère de recevabilité de leurs demandes qui rallonge parfois les délais et rend difficile de prendre des places pour certaines manifestations comme les concerts.

Faut-il penser que des « institutions totalitaires »⁵ se tiennent derrière les questions d'organisation ?

Les éducateurs spécialisés travaillant dans les foyers rappellent volontiers la dimension structurante de l'organisation de la vie collective. Ainsi, un responsable affirmait que *l'idée d'un foyer c'est aussi qu'on est lieu structuré et structurant et voilà y'a un certain nombre de repères, mais qui ne sont pas euh...ils sont là pour donner un cadre, mais faut être attentif pour ne pas que ça soit fait bêtement, il faut que ça permette aux personnes de vivre*.

L'organisation des foyers exige une planification des actions et aussi une hiérarchisation : *...parce qu'au bout d'un moment, par exemple quelqu'un, je vais prendre un exemple concret, quelqu'un qui est au foyer, il a des choses à faire dans sa vie de tous les jours, elle peut dire*

⁵ Selon Goffman, une institution totalitaire est « un lieu de **résidence** et de **travail** où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées », (1979, P. 41). Il convient d'ajouter que, d'après lui, la « caractéristique essentielle » de ces institutions est qu'elles appliquent à l'homme un traitement collectif conforme à un système d'organisation bureaucratique qui prend en charge tous ses besoins, quelles que soient en l'occurrence la nécessité ou l'efficacité de ce système » (Ibid., p. 48).

lundi j'ai ça, mardi j'ai ça, mercredi j'ai ça et finalement il ne reste plus de jours par rapport à ce qu'on travaille avec l'autonomie, donc voilà... je pense qu'il y a des choses de l'ordre de l'équilibre à trouver, c'est comme nous si on fait du loisir 5 jours sur 7, à un moment donné, y'a des choses qu'on ne fait plus voilà. Dans la vie au foyer certains dans leur projet, ne serait-ce que caler des rendez-vous autour du médical, bin ça devient compliqué parce que les gens sont pris tout le temps. Donc y'a des questions d'équilibre, pour moi y'a des questions d'équilibre à trouver autour du travail euh...il est clair qu'on a une partie loisir, mais ce n'est pas notre mission principale.

- *Un enquêteur (à partir du troisième scénario) : Et ça peut être envisagé d'aller boire un coup pour cet anniversaire dans un bistrot ou un salon de thé.*
- *Un responsable de foyer : Pour moi c'est possible. Pour moi c'est possible, mais ce n'est pas ce qui est fréquemment demandé.*
- *Un autre enquêteur : Y'a pas eu de demande ?*
- *Le responsable : Nan. Les personnes restent souvent sur quand même quelque chose de sécurisant au niveau du foyer en se disant « J'aimerais bien qu'il y ait un éducateur », soit un éducateur référent qui est là un petit peu pour superviser si y'a des achats : « Faut que j'achète pour combien ? Quelle boisson ? » Vous voyez. Donc ça fait partie de l'accompagnement de superviser ou de faire des... aider à faire ses invitations, aussi des fois de travailler le refus quand la personne invite et que finalement les autres disent « Bin nan je ne peux pas venir à ton anniversaire ». Donc on reste dans un cadre, souvent dans un cadre institutionnel organisé autour de l'éducateur référent qui accompagne autour de ça quoi. Mais donc peu de demande.*
- *Le second enquêteur : Donc la notion d'anniversaire surprise euh...*
- *Le responsable : Sincèrement quelques fois euh...on peut avoir une personne qui nous demande... nan on est quand même peu dans des anniversaires surprise, on est plutôt dans quelque chose de bien organisé, de bien programmé. Euh... c'est pareil ce n'est pas une idée aussi évidente qui apparaît dans la tête des gens de se dire... on est souvent dans quelque chose où la question de la structuration autour de la personne est quand même très importante. Donc on est quand même dans des thèmes organisationnels qui permettent quand même de structurer, « ça sera dans une semaine donc si tu veux inviter, il faut que tu prévoies tant de temps à l'avance. Est-ce que tu as prévu le temps d'envoyer tes courriers ? » donc tout ça... Et puis il y a des choses qui ne sont pas simple, écrire, savoir faire des choix euh... Donc, on est plus dans un travail plus structuré que comme ça, tout d'un coup, on a envie de... Voilà !*

Éloignés de ce point de vue, les bénévoles et les professionnels chargés de l'animation dénoncent le fait que tout contact doit être en quelque sorte médiatisé et passer par les professionnels.

- *Une animatrice : Donc pour pouvoir contacter Corinne, déjà, faut que je passe par la Résidence qui va me donner le nom de la référente sur le foyer de Corinne à qui je fais la proposition de ce pot de remerciement et ensuite qui va lui en parler... Mais j'ai pas eu Corinne en direct. C'est-à-dire que je n'ai pas pu faire comme avec n'importe quel bénévole. Avec, par exemple, un bénévole des familles, je l'aurais appelé et pi je lui aurais dit qu'on avait ce pot etc, et là, pour Corinne, on s'est pas vue de visu. Ça s'est fait avec sa référente de la résidence que ça soit tant au niveau de l'autorisation que*

Corinne puisse venir avec moi, mais aussi pour que je puisse aller la chercher, la ramener etc... On n'est pas dans une relation directe que je pourrais avoir par exemple avec des personnes qui appartiennent à la délégation de Nous Aussi mais qui vivent euh...en milieu ordinaire, donc j'ai un téléphone à la maison ou euh...je leur parle.

- *Un enquêteur : Qu'est-ce que vous pensez vous de ça ?*
- *L'animatrice : Bin moi ça me gêne énormément quoi ! Ça me gêne énormément parce que j'aurais bien aimé avoir Corinne et puis lui expliquer l'invitation (...) comme j'aurais aimé aussi pouvoir envoyer une invitation par écrit à Corinne, parce que voilà si on le fait pour les bénévoles lambda on doit pouvoir le faire pour les personnes en situation de handicap qui nous aident, qui toute l'année pour diverses choses et puis c'est comme ça pour plein de choses. Voilà ! Et ça c'est...d'ailleurs pour aujourd'hui euh...comme Corinne s'est fait mal au pied sa référente m'a rappelé hier pour me dire « Alors oui je voulais quand même vérifier avec vous que c'était bien à 13h30 le rendez-vous » bin je lui dis « Oui ! »,*

Ces médiations paraissent arbitraires et contraires à toute dynamique de projet et elles sont vécues comme une sorte de volonté de contrôle éducatif sur la spontanéité du temps libre. C'est bien dans la tension entre les questions d'organisation du collectif et la singularité de certains cas que réside le paradoxe de l'accompagnement éducatif au sein des foyers. En effets, les professionnels y travaillant doivent porter leurs regards sur de vastes ensembles tout en restant au contact des comportements les plus individués. Autrement dit, contrôler le tout et les parties du tout, omnes et singulatim. Ainsi le « bon » éducateur veille sur ses résidents et leur milieu.

La nécessité controversée d'un contrôle par les éducateurs

- *Un enquêteur : Si je prends en charge une personne qui est dans votre structure, je l'emmène en boîte de nuit, qu'est-ce que vous attendez que je vous fasse comme retour ?*
- *Un éducateur : En général, juste si ça s'est bien passé, si y'a pas eu de problème particulier euh...*
- *Un enquêteur : Pis, si je vous dis que ça ne vous regarde pas !*
- *L'éducateur : Bin...euh... que ça me reg...*
- *L'enquêteur : Vous accepteriez ?*
- *L'éducateur : C'est compliqué parce qu'on essaie toujours d'avoir un regard. Après je vais vous dire sur A (la personne handicapée présente), je pense qu'il y aurait pas de soucis et sur d'autres, certaines personnes du foyer des fois ça peut être compliqué euh...ne serait-ce que par rapport à leur comportement. On sait qu'il peut y avoir des soucis, donc on va toujours chercher à avoir, on va dire un rendu, oui un... un mot ou quelque chose simplement oral qui nous dit « bon bin voilà ça s'est bien passé », on n'a pas forcément fait très attention avec cette personne, mais elle a pas posé de soucis particulier. On ne demande pas à la personne qui va emmener la personne de la surveiller voilà. Je veux dire...*
- *L'enquêteur : C'est surtout surveiller pour votre compte que je veux dire. Ooh c'est terrible ce que je viens de dire !*

- *L'éducateur : C'est même pas, c'est même pas pour mon compte non ! Nous... nous, c'est pour lui ! C'est pour lui, pour dire, bin voilà, euh... ça s'est bien passé, tant mieux quoi. Mais s'il y a eu un comportement qui était pas jouable pour la personne qui l'a pris, bin on va essayer de travailler autour de ça pour savoir ce qu'il s'est passé et ce qu'on pourrait travailler avec le résident quoi. Mais après on ne peut pas toujours être partout de toute façon, mais on... on essaie d'être toujours aux aguets pour avoir des infos quoi...*

J'ai eu une inscription pour le loto d'une personne, euh.... donc la personne très bien euh...elle est venue à l'opération brioche aussi et elle me dit « Bin moi je viens m'inscrire au loto, j'adore jouer avec mon compagnon et tout ça ». Donc je lui dis « Bin ok ». Je note son nom etc. et puis trois jours plus tard dans les couloirs je suis interpellé pas par la référente directe mais une autre parce que l'autre était pas là, comme quoi je devais faire attention parce que peut être qu'ils ne pourraient pas jouer avec les 6 cartons et tout. Nan, mais qu'est-ce que tu me racontes, elle pourra très bien jouer... On se rendrait un peu compte d'une situation sur le moment. Je pense que, tu vois, j'arriverais à lui dire « bin attend, je vais t'aider avec les cartons ». On aurait des bénévoles qui viendraient en aide (...) T'as toujours un œil comme ça en... voilà ! Donc il y a... c'est un cocon, un peu.

Mieux comprendre l'affirmation d'une culture de métier par les professionnels de l'éducation spécialisée

Les deux extraits d'entretiens que nous venons de livrer d'une manière qu'on pourrait penser brutale mérite une explication qui permettra sans doute de lever l'obstacle qu'on peut y déceler pour la mise en place des ETL. Chaque groupe aborde la question qui nous intéresse à partir de son histoire spécifique, de son propre système de valeurs, de son implantation particulière dans le contexte local, etc. On peut penser que certains énoncés et certaines prises de positions des professionnels interrogés lors de cette phase d'enquête relèvent de l'expression d'une culture spécifique⁶ propre aux métiers de l'éducation spécialisée. C'est le cas des questions de sécurité et d'organisation de la vie des usagers tels qu'ils ont été évoqués par les professionnels des foyers dans l'ensemble des entretiens.

⁶ On nous permettra de proposer ici, en encadré, une très longue définition qui semble indispensable afin de mieux comprendre un élément déterminant des situations que nous avons observées.

A propos de la culture de métier :

On retiendra ici qu'une culture de métier forme un ensemble de dispositions socialement construites par la socialisation d'un individu dans un groupe professionnel possédant non seulement des conditions de travail similaires mais surtout partageant un langage spécifique et un ensemble de valeurs communes... Une telle culture est susceptible de coder identiquement certaines expériences qui deviennent alors communes, elle est capable de susciter un certain nombre de comportements spécifiques qui semblent dès lors « naturellement » aller de soi... Structurant la perception du réel et les comportements de ses membres, une telle culture est irréductible à un simple ensemble de connaissances intellectuelles, de recettes techniques ou d'astuces communes. On peut noter également que l'apprentissage d'une culture de métier ne se fait pas uniquement de façon formelle à travers les cours ou les stages qui transmettent connaissances et savoir-faire, mais qu'il passe par la reprise mimétique de façons de parler et de faire propres à des individus pris comme modèles (maîtres de stages, collègues admirés...). En fonction de son mode d'apprentissage particulier, la culture de métier structure des façons de faire d'autant plus efficaces qu'elles sont moins réfléchies et paraissent naturelles. Il y a là une sorte de principe d'économie qui libère celui qui agit, lui laisse l'esprit disponible pour certaines tâches. C'est parce que certaines pratiques deviennent en quelque sorte irréflechies que d'autres activités peuvent bénéficier d'une grande attention. Ces éléments de culture facilitent les relations entre ceux qui les possèdent. Ils renforcent le sentiment d'appartenance à un même groupe parce que ceux qui sont ainsi socialisés construisent de la même façon le sens de leurs expériences et n'ont pas besoin d'explicitier ce qui, pour eux, va de soi. Partant de là on comprendra que la culture de métier soit un moyen de se positionner par rapport aux autres professionnels (qu'ils pratiquent le même métier ou un autre). On peut dire que la culture de métier trace une frontière nette entre ceux qui la possèdent et les autres. Ceux qui ne possèdent pas les codes pertinents sont impitoyablement rejetés en dehors du cercle des membres du groupe (Casella, Tripièr, 1988 ; Bordeaux et al., 2006).

La culture de métier n'est pas un mince obstacle qui pourrait se lever par une campagne de sensibilisation ou d'information car elle relève de mécanismes complexes d'insertion et de socialisation des personnes qui s'y réfèrent en s'intégrant à un groupe de professionnels au travail. De plus, elle donne sens aux actions des différentes personnes (en changeant de « monde professionnel » on peut aussi évoquer les vendeurs et leurs clients, les médecins et leurs patients, les enseignants et leurs élèves...) que ce métier réunit.

Partant de cette réalité, lorsqu'une innovation heurte certains acteurs, il ne faut pas s'imaginer qu'on rencontre une simple « résistance au changement » fondée sur des formes singulières d'inertie ou sur le maintien de leur confort personnel par les acteurs concernés.

La défense d'une culture de métier est celle d'un ensemble d'éléments très divers⁷ mais articulés de manière à former un monde cohérent. C'est uniquement dans ce cadre global, en fonction de ces articulations, que chaque élément qui la compose prend sens. Ainsi, par exemple, les temps de loisirs des pensionnaires d'un foyer se définissent dans et par un emploi du temps qui intègre les moments consacrés aux repas ainsi qu'à d'autres activités ; mais ils dépendent également de la gestion des horaires de travail des personnels qui peuvent être présents à tel ou tel moment... Bousculer l'emploi du temps d'un foyer pour organiser une sortie au cinéma c'est – éventuellement - en même temps désorganiser/réorganiser l'articulation entre les personnes qui font la cuisine, celles qui servent les repas, celles qui font la vaisselle ou le ménage ; c'est aussi modifier le planning d'activité des personnes qui gèrent le coucher et la nuit des usagers.

Du point de vue qui nous intéresse, ces éléments d'organisation matérielle sont des « appuis conventionnels de l'action ». Évidents, allant de soi parce que généralement partagés par l'ensemble des professionnels et même dans certains cas par les usagers eux-mêmes, ils soutiennent le déploiement de toutes les activités au sein d'un service. Ainsi, l'organisation est plus que l'organisation au sens usuel accordé généralement à ce mot, elle garantit l'ordre d'un monde où chacun a sa place et où chaque activité prend sens en référence aux autres.

Cette référence à la totalité est particulièrement importante et même sensible dans les cultures de métiers du travail social auxquelles se rattachent les éducateurs spécialisés. Ces professionnels travaillent en général en valorisant un cadre relationnel privilégié de face à face avec les usagers qu'ils sont amenés à rencontrer : le « colloque singulier »⁸. S'ils forment des groupes à l'occasion d'une activité, d'une sortie ou d'un spectacle, c'est sur la base d'un travail « personnalisé » que ces groupes sont constitués. C'est aussi dans le cadre d'une telle relation que les effets d'un travail collectif seront « repris » et éventuellement prolongés et renforcés. C'est aussi dans cette logique que s'insèrent les activités de loisirs.

Mais, pour les éducateurs spécialisés, l'accompagnement d'un groupe à un concert ou dans un musée ne peut s'achever et prendre totalement sens dans le plaisir d'écouter un chanteur ou dans la visite d'un lieu d'exposition. Il est pensé, dès le départ, dans le cadre d'un « travail de trajectoire »⁹, engageant le professionnel dans le « suivi » personnalisé des personnes dont

⁷ Il s'agit aussi bien d'horaires ou d'emplois du temps, de formulaires administratifs, de règles implicites et explicites de sécurité, de formules de politesses exigées dans les rapports entre collègues ou avec des usagers...

⁸ Il est pertinent d'appliquer à la relation entre travailleurs sociaux et usagers la notion de « colloque singulier » qui, depuis les travaux de M. Balint (1996), sert habituellement à décrire les relations spécifiques (fermées sur le binôme médecin patient) qui se nouent entre médecins et patients.

⁹ On peut reprendre aux travaux de A. Strauss, la différence entre le « cours des choses » et la « trajectoire ». Cette dernière intègre effectivement tout le travail nécessaire pour suivre et modifier le cours des choses. Engageant des interactions entre différents professionnels de la santé et patients, les trajectoires sont toujours plus complexes que le cours des choses. L'effort pour contrôler l'évolution d'une pathologie, l'apparition de nouvelles techniques médicales, les données biographiques des « interactants »... apparaissent comme des éléments relativement aléatoires, propres aux caractéristiques et situations singulières des individus concernés, que le « travail de trajectoire » doit intégrer. (Strauss, 143 et 144). Gérer une trajectoire, c'est la mettre en forme dans un « schéma de trajectoire » (Ibid. p. 161) déterminant les tâches à effectuer et les buts à atteindre.

il s'occupe. Ainsi, toute action doit s'intégrer à un suivi qui s'inscrit dans la durée. Une visite d'un Musée ou un concert ne peuvent être des fins en soi et doivent être « resitués » dans une perspective éducative plus vaste (améliorer la gestion de son argent de poche, mieux s'intégrer à un groupe, mieux s'organiser pour participer...).

La mixité en jeu dans les temps de loisir ouverts

D'une manière générale on peut dire que les personnes interrogées reconnaissent volontiers que les loisirs ouverts permettent d'abaisser certaines barrières statutaires qui séparent les bénévoles, les usagers, les professionnels et mêmes les personnes de la société englobante. Ainsi, un bénévole soulignait que selon lui : *quand on fait une manifestation festive comme par exemple je pense à l'après midi carnaval, les gens viennent déguisés ou pas... on offre un goûter, on danse ou on chante et là y'a plusieurs publics effectivement. Y'a un public de milieu ouvert donc qu'ils viennent de manière autonome, à plusieurs ou...euh...et y'a un public de par exemple les personnes euh... qui sont au foyer des Jonchets même en semaine viennent avec le personnel de là-bas, les professionnels qui décident de prendre un petit groupe intéressé, je pense qu'ils leur demande et qui les amènent à cet après-midi festive et puis il peut y avoir, parce que c'est ouvert au public, il peut y avoir des familles dont une personne travaillait à l'ESAT et a vu l'affiche à l'ESAT donc voilà, y'a un public très varié et je pense que ce genre de manifestation peut être bien pour ça, pour que les gens se rencontrent un petit peu.*

Cependant, certains professionnels sont moins optimistes à propos de cette mixité. Ils soulignent une fermeture des sociabilités des usagers : *Après je pense que c'est ancré comme ça, « toi t'es de là, moi je suis au SHMO, bin moi je suis SAVS », c'est dommage hein mais euh...*

Les personnes interrogées rappellent que cette fermeture peut prendre une dimension stigmatisante. Ainsi, selon un bénévole : *sur ici, le secteur qu'on connaît, moi je me souviens que les personnes accueillies à l'IM Pro de X disaient tout le temps euh... « on veut pas aller dans l'IM Pro de Y, c'est des handicapés » voilà donc on revient à ce problème-là, alors ne parlons pas de la maison d'accueil spécialisée, voilà ils ont du mal... »*

De ce point de vue, comme le rappelle un bénévole, la mixité (et donc l'inclusion) résulte d'un travail : *Il faut sortir des parcours spécialisés... je pense que le soucis de l'ADAPEI c'est ça, c'est... y'a des personnes qui ont fait l'IME, donc les tout-petits, le SESSAD même j'ai envie de dire jusqu'à l'ESAT et qui ont toujours été dans ce cercle amis de l'ADAPEI... je pense que c'est très important de leur faire côtoyer d'autres personnes qui soient à l'ADAPEI ou qui soient ailleurs, aucune importance, pour justement un petit peu élargir ça et après ils raisonnent... enfin c'est logique qu'ils résonnent comme ça, j'ai envie de dire que c'est logique.*

Éléments de synthèse à partir des entretiens

Les entretiens permettent de prendre en compte les interactions entre les acteurs engagés en complément de l'analyse des quatre dimensions (morphologique, structurelle, praxéologique et idéale) que nous avons prises en considération dans les ETL de Morteau, Maiche, Montbéliard et Pontarlier.

On remarquera d'abord que, selon les sujets, les bénévoles interrogés se réfèrent à des statuts différents. Ils parlent, tour à tour, *en tant que* parents ou *en tant que* membres de l'ADAPEI. Le caractère « exclusif » de la présentation de ces deux statuts mérite sans aucun doute d'être l'objet d'une réflexion des acteurs réunis par les ETL afin d'aider les bénévoles à expliciter et clarifier leurs modalités de participation au temps de loisir. Les entretiens nous permettent de penser que cette explicitation serait également bénéfique pour les usagers qui mettent en balance les offres des professionnels et les soutiens de leurs familles.

Concernant la vie sociale des foyers ainsi que les modalités des suivis en SAVS, l'organisation du travail des professionnels impose certaines contraintes (nécessité de faire circuler l'information, de s'adapter à certains horaires...) qui doivent être prises en compte pour les surmonter car elles n'ont rien d'arbitraire ou de personnel et engagent le bon fonctionnement des services. Il y a là une simple nécessité technique qu'il importe de reconnaître comme telle car elle pourrait être interprétée comme un déni de reconnaissance du travail accompli par certains professionnels.

La question de la légitimité des offres de loisirs, le rôle « éducatif » qu'il convient - ou non - de leur accorder... dépendent fortement de la culture de métier des éducateurs comme de celles des animateurs. Il est certain que les tensions entre les cultures de métiers des uns et des autres ne pourront pas se résoudre si on laisse les professionnels face à face, sans médiation. Les conflits de légitimité entre l'offre éducative d'activité et l'offre de temps libre seront récurrents et probablement très coûteux si l'Institution, elle-même, ne clarifie pas sa position en construisant et en explicitant une représentation partagée du temps libre des usagers.

Conclusion générale - Prendre place...

L'enquête nous montre que les ETL bousculent l'équilibre institutionnel mis en place au fil des années par l'ADAPEI. De ce point de vue, ils appellent une redéfinition précise des rôles habituellement dévolus aux différents services ainsi qu'aux acteurs de l'institution. Plus encore, ils invitent sans doute à ouvrir cette dernière en redéfinissant ses connexions à la société englobante.

Afin d'éviter toute confusion entre l'éducation et le temps libre des usagers, il convient que les ETL soient « hors les murs ». De ce point de vue, il est indispensable que le statut et la fonction de ces espaces soient clarifiés afin de permettre à tous les acteurs concernés (professionnels de l'éducation spécialisée et de l'animation, bénévoles et usagers), de mieux construire leurs attentes et leurs conduites concernant ces espaces et ce qui s'y déploie. À cet égard, il ne s'agit pas seulement d'éviter des incompréhensions entre certains acteurs à l'intérieur de l'ADAPEI mais de permettre à tous (professionnels, bénévoles, usagers) de prendre et d'assumer une nouvelle place dans le tissu social.

La recherche et le choix d'emplacements propices à ces ETL peut être l'occasion de nouveaux liens avec les collectivités ainsi qu'avec les équipements et services qui participent à l'organisation du territoire où ils prendront place. Cette « inclusion » ancrerait la reconnaissance de ces nouveaux dispositifs dans le paysage politique local et renforcerait, du dehors, les statuts des acteurs concernés en leur conférant une place dans la cité.

Il importe de choisir ces emplacements de manière à faciliter les mobilités individuelles et collectives (en pensant par exemple à la proximité des arrêts de bus et aux parkings) afin que le lieu puisse assumer différentes fonctions (moments de pur temps libre, regroupement ponctuel des acteurs en vue d'activités collectives, centralisation d'informations sur les loisirs...). Il ne s'agit pas seulement de questions concernant l'organisation de la vie quotidienne des usagers mais aussi de la place qu'ils peuvent occuper, concrètement, dans la vie collective locale.

L'aménagement et l'équipement de ces espaces doit être propice à une gestion souple qui permette de jouer à des jeux de société, boire un café en préparant une sortie collective ou en réfléchissant avec un professionnel sur un séjour de vacances. De ce point de vue, afin de faciliter la co-construction des activités entre usagers, bénévoles et professionnels, il importe d'organiser les lieux afin qu'une partie du travail de back office soit réalisée en présence des usagers. C'est en facilitant cette co-production par une attention aux détails de l'ameublement (disposition des fauteuils, ouverture ou fermeture des portes des bureaux...) que l'organisation concrète des lieux que les ETL peuvent devenir les supports de l'inclusion des usagers.

Bibliographie

- Balint M., 1996, *Le médecin, son malade et la maladie*, Paris, Payot.
- Becker H., 1985, *Outsiders*, Paris, Métailier.
- Besson R., 2012, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoires en mouvements*, n°34.
- Bordeaux M.-C., Burgos M., Guinchard C., 2006, *Actions culturelle et lutte contre l'illettrisme*, Éditions de l'aube, La Tour d'Aigues.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de minuit.
- Canguilhem G., 1946, « Le vivant et son milieu », in *La connaissance de la vie*, (1965), Paris, Vrin.
- Cattan N., 2014, Repenser la territorialité. L'apport du croisement mobilité et genre, in *Bulletin de la Société Géographique de Liège*, Liège, pp. 47-52.
- Casela P. et Tripier P., 1988, *Qualifications sociales et professionnelles dans l'artisanat du bâtiment*, Paris, Plan construction.
- Devoldere, 2001, « La personne handicapée mentale acteur de sa propre vie », *Réadaptation*, n° 480.
- Dewey J., 1993, *Logique la théorie de l'enquête*, Paris, P U.F.
- Dodier N., 1993, Les appuis conventionnels de l'action Éléments de pragmatique sociologique, in *Réseaux*, 1993, n°62, pp. 63-85.
- Foucault M., 1994, *Histoire de la sexualité*, tome 3 : *Le souci de soi*, Paris, Gallimard.
- Gilbert M., 2001, *L'identité narrative*, Genève, Labor et Fides.
- Goffman E., 1979, *Asiles Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris Éditions de minuit.
- 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris Éditions de minuit.
- 1975, *Stigmate*, Paris, Éditions de minuit.
- 2013, *Comment se conduire dans les lieux publics ?*, Paris, Économica.
- Greich J., 1992, « Rationalité narratologique et intelligence narrative », in *Le récit, Aspects philosophiques, cognitifs et psychopathologiques*, Debray Q et Pachoud B. (Dir.), Paris Masson.
- Hannerz U., 1983, *Explorer la ville*, Paris, Éditions de minuit.
- Joseph I., 1995, « Reprendre la rue », in *Prendre place*, Cerisy, Editions recherche.
- Kaufman V., *Les paradoxes de la mobilité – bouger, s'enraciner*, PPRUR.
- (avec Maksim H., Vincent S. et Gallez C.), 2010, *L'action publique face à la mobilité*. Paris, L'Harmattan.
- Latour B., 1993, *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La découverte
- Lévy J. et Lussault M., 2003 *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin
- Lussault M. , 2007 *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.

- Mead G. H., 2006, *L'esprit le soi et la société*, Paris, PUF.
- Merton R. K., 1997, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Armand Colin.
- Meyer V., 2008, « La méthodes des scénarios : un outil d'analyse et d'expertise des formes de communication dans une organisation », *Etudes de communication*, Vol.31, 133-156.
- Moine A.**, 2007, *Le territoire Comment observer un système complexe*, Paris, l'Harmattan.
- Moine A.**, Sorita N., 2015, « Travail social et territoire : Concept, méthode et outils », Coll. Politiques et interventions sociales, Ed. Presses de l'EHESP, Rennes, 248 p.
- Mongin O., 2005, *La condition urbaine*, Paris, Seuil.
- Piette A., 2009, L'action en mode mineur : une compétence impensée, in Breviglieri Marc, Lafaye Claudette et Trom Danny (éds), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, 2009, pp. 251-260.
- Ricoeur P., 1991, *Temps et récit*, Seuil, Paris.
- Sennett R., 2000, *La conscience de l'œil Urbanisme et société*, Paris, Les Éditions de la passion.
- Strauss A., 1992, *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan.
- Thomas W., 1970, *The child in America*, New York, Johnson Reprint Corp., 1970, p. 572
- Vinel V. (dir.), Agenor L., **Guinchard C.**, Kushtanina V., Mélinat J., 2017, *Trajectoires des enfants et coordination des acteurs des troubles des apprentissages : une étude territorialisée*, Recherche pour l'ARS de Bourgogne Franche-Comté, LASA UBFC.
- Zaccaï-Reyners N., 2005, « Fiction et typification. Contribution à une approche théorique de la transmission de l'expérience », *Methodos*, n° 5.

Table des figures

Figure n° 1 : Localisation de l'ensemble des sorties SLCV enregistrées en 2016	4
Figure n°2 : La localisation des adhérents de l'ETL	7
Figure n°3 : Le réseau de bus à Montbéliard	9
Figure n°4 : La fréquentation de l'ETL en 2017	10
Figure n°5 : Destination des loisirs ETL en 2016	11
Figure n°6 : La localisation des adhérents de l'ETL	15
Figure n°7 : Le réseau de bus « Pontabus »	16
Figure n°8 : Destination des loisirs ETL en 2016	18
Figure n°9 : Localisation des usagers en 2017	20
Figure n°10 : Localisation des usagers en 2017	24
Figure n°11 : Grille de synthèse autour du fonctionnement des ETL	27

Table des photographies

Photographie 1 : Le bâtiment de Montbéliard	5
Photographie 2 : Le hall d'entrée du bâtiment de Montbéliard	5
Photographie 3 : L'entrée du local vu du couloir	6
Photographie 4 : L'intérieur du local	6
Photographie 5 : Le local de Montbéliard	7
Photographie 6 : Le local de Montbéliard	7
Photographie 7 : Le bâtiment de Pontarlier	12
Photographie 8 : Le bâtiment de Pontarlier	12
Photographie 9 : Le hall d'entrée du bâtiment de Pontarlier	13
Photographie 10 : hall d'entrée de Pontarlier	13
Photographie 11 : Le local de Pontarlier	13
Photographie 12 : Le local de Pontarlier	14
Photographie 13 : Le local de Pontarlier	14
Photographie 14 : Le site de Maïche	19
Photographie 15 : Le bâtiment qui sera occupé par le service sur le site de Maïche	19
Photographie 16 : Le bâtiment où se trouve actuellement le service à Morteau	22
Photographie 17 : Le local actuellement utilisé à Morteau	22
Photographie 18 : Le local actuellement utilisé à Morteau	23

ANNEXE 1

En complément des analyses, Romaric VIEILLE responsable du SLCV bisontin nous a transmis des éléments d'analyse concernant les locaux de Baume-les-Dames et Ornans qui n'ont pas été analysés en tant que tels dans le cadre de la présente étude.

Ornans	Baume les dames
Bonne localisation du local - Rôle dans l'accès à d'autres lieux de loisir	Faible accessibilité à d'autres lieux de loisir
<i>Oui</i> <i>Bonne accessibilité</i>	<i>Oui</i> <i>Accessibilité moyenne</i>
<i>Petite</i>	<i>Petite</i>
<i>Espace sans possibilité de s'installer de manière pérenne - Possibilité de stocker le matériel entre deux séances d'ouverture - Forme du lieu ne crée pas d'ambiance</i>	<i>Espace sans possibilité de s'installer de manière pérenne - Possibilité de stocker le matériel entre deux séances d'ouverture - Forme du lieu ne crée pas d'ambiance</i>
<i>Espace public (Bar)</i>	<i>Espace public</i>
<i>Présence constante</i>	<i>Présence constante</i>
<i>Bénévoles, salariés, VSC</i>	<i>Bénévoles, salariés, VSC</i>
<i>Pas de proximité entre espace de convivialité et professionnels - Interactions entre usagers moyennes</i>	<i>Pas de proximité entre espace de convivialité et professionnels - Interactions entre usagers moyennes</i>
<i>Adhésion</i>	<i>Adhésion</i>
<i>V</i>	<i>V</i>
<i>Réduit</i>	<i>Réduit</i>
3	3
<i>Non normé ADAPEI - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux</i>	<i>Non normé ADAPEI - Loisir VS Educatif - Mise à disposition de jeux</i>
<i>Oui</i>	<i>Oui</i>